



LE DEVOIR

HORIZONS

Sur les traces du monstre
du Loch Ness

Page B 1

LES SPORTS

Moisson de records
pour Pringle

Page B 4



VOL. XCI N° 230

LE MARDI 10 OCTOBRE 2000

87c +

TAXES = 1\$

Barak prolonge son ultimatum

*Les conditions
pour la tenue d'un
sommet Barak-Arafat
ne sont pas encore
réunies, estime
Washington*

D'APRÈS AFP ET LIBÉRATION

Tel Aviv — Le premier ministre israélien Ehud Barak s'est déclaré ce matin prêt à donner une seconde chance à un dénouement pacifique de la crise avec les Palestiniens en participant si nécessaire à un sommet avec le président palestinien Yasser Arafat.

M. Barak, qui avait adressé samedi un ultimatum de 48 heures au président palestinien, l'a prolongé bien qu'il ait estimé que les Palestiniens n'avaient pas rempli ses exigences de stopper les violences.

«Le gouvernement est enclin à décider d'accorder plus de temps à Arafat», a déclaré un porte-parole gouvernemental alors que le cabinet tenait une réunion extraordinaire en présence de responsables de la sécurité à Tel Aviv.

«Le premier ministre est disposé à donner aux Palestiniens un nouveau délai à la demande de plusieurs dirigeants du monde, bien que les Palestiniens n'aient pas changé leur comportement», a déclaré le porte-parole Nachman Shai. Il a en outre déclaré que le premier ministre israélien «ne refusera pas une invitation à participer à un sommet» avec M. Arafat.

Mais la Maison Blanche a indiqué hier soir que les conditions pour un sommet que Washington tente d'organiser entre le président Clinton, le premier ministre israélien et M. Arafat n'étaient pas encore réunies.

Le cabinet israélien avait été convoqué pour décider des mesures à prendre après l'expiration hier soir de l'ultimatum qu'il avait donné à M. Arafat pour que cessent les violences, qui ont fait 98 morts depuis le 28 septembre, presque tous des Palestiniens.

Lors de cette réunion, le gouvernement a «donné



AGENCE FRANCE-PRESSE

La journée d'hier a été l'une des plus calmes depuis le début des violences entre Israéliens et Palestiniens.

Québec réduit l'accès aux soins de santé des immigrants

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec s'apprête à réduire l'accès aux soins de santé des immigrants. À compter de novembre, les nouveaux arrivants feront face à un délai de carence de trois mois durant lesquels ils devront contracter une assurance privée ou assumer les coûts des services de santé.

Ce projet de règlement, concocté par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), a été publié dans la *Gazette officielle* en plein cœur de l'été. Du coup, il a franchi la première étape de consultation sans aucun commentaire ni aucune contestation. La nouvelle réglementation est maintenant prête à être adoptée par le conseil des ministres.

C'est avec la même discrétion que les groupes d'aide aux immigrants ont appris ce changement important. «Dans le discours, on nous considère toujours comme de grands partenaires de l'État mais on ne nous a toujours pas prévus officiellement. Et on ne nous a pas consultés. C'est par hasard que nous avons appris l'existence de ce projet de règlement. J'ai l'impression que le travail a été fait en catimini», a commenté Stephan Reichhold, porte-parole de la Table

VOIR PAGE A 10: SANTÉ

VOIR PAGE A 10: BARAK

PERSPECTIVES

Les motards publics

Deux rencontres au sommet en deux semaines. Hells Angels et Rock Machine multiplient les opérations de visibilité pour faire oublier six ans de guerre meurtrière pour le monopole de la vente de drogue au Québec. La trêve annoncée n'a rien de réjouissant.

Après avoir échangé quelques mots doux au Palais de justice de Québec le 26 septembre dernier, le pilier des Hells Angels Maurice «Mom» Boucher et le chef par intérim des Rock Machine Frédéric «Fred» Faucher ont partagé un repas ensemble, ce week-end au restaurant Blue Marine de la rue Crescent.

Seul le journaliste Claude Poirier, bien connu et accepté des milieux criminels, a pu assister à ce joyeux banquet où «poignées de main» et «accolades» ont été échangées entre motards jusqu'à tout récemment ennemis.

Selon les informations rapportées par M. Poirier sur les ondes de LCN, MM. Boucher et Faucher étaient accompagnés d'une vingtaine de leurs lieutenants respectifs, des membres en règle des Hells Angels et des Rock Machine. Des têtes influentes des Rock qui se terrent en Ontario, la seule province qui

échappe encore à l'emprise des Hells, auraient même été vues autour de la table.

Ni commentaires, ni entrevues. Claude Poirier s'est fait dire par les motards qu'«une image vaut mille mots» de toute façon. Les photos de la rencontre seront publiées dans la prochaine édition de l'hebdomadaire *Allô Police*.

Il y a deux semaines, Maurice «Mom» Boucher et Fred Faucher, chacun accompagné de trois lieutenants, ont discuté une soixantaine de minutes dans une salle de réunion du Palais de justice de Québec. Une étonnante initiative qui a amené le ministère de la Justice à émettre de nouvelles directives. Dorénavant, seuls les avocats ayant une cause inscrite au rôle et leurs clients pourront avoir accès aux salles de réunion. Passons.

VOIR PAGE A 10: MOTARDS

INDEX

7313 00064	7
Annances.....	B 5
Avis publics.....	B 3
Culture.....	B 8
Éditorial.....	A 8
Horizons.....	B 1
Idées.....	A 9
Monde.....	A 6
Mots croisés.....	B 3
Météo.....	B 5
Planète.....	B 2
Religions.....	B 6
Sports.....	B 4

Double victoire pour Kostunica

- L'Union européenne lève ses sanctions économiques
- Les Serbes iront aux urnes le 19 décembre

D'APRÈS AFP, REUTERS ET PC

Le nouveau président yougoslave Vojislav Kostunica a remporté hier une double victoire avec la levée par l'Union européenne de ses sanctions économiques et l'annonce d'élections au Parlement de Serbie, dernier fief des partisans de Slobodan Milosevic.

Si les Quinze ont levé hier les principales sanctions économiques prises en 1998 contre Belgrade, celles frappant l'exportation et ses proches restent bel et bien en vigueur.

Elles consistent en un embargo aérien et pétrolier, le gel des avoirs de l'État et des entreprises yougoslaves liés à l'ancien régime de Belgrade dans l'Union, l'interdiction des investissements européens en Serbie et une interdiction de visas pour Milosevic, sa famille et son entourage. Ce même jour, des rumeurs ont circulé

en Russie selon lesquelles le fils de Milosevic, Marko, se serait rendu de Moscou à Pékin puis aurait immédiatement été refoulé vers la capitale russe faute de visa. Les autorités russes se sont refusées à confirmer la présence de Marko à Moscou de même que les Chinois à Pékin.

«Les décisions d'abrogation immédiate de l'embargo pétrolier et de l'embargo aérien ont été adoptées», a précisé la déclaration commune adoptée à Luxembourg par les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne. Les Quinze soulignent en outre leur volonté «de faire bénéficier la RFY [République fédérale de Yougoslavie] d'un programme d'aide économique, d'un régime de préférences commerciales et d'un accord de stabilisation et d'association», tel que l'UE en a

VOIR PAGE A 10: KOSTUNICA



REUTERS

Les étudiants yougoslaves ont manifesté hier leur appui au président Kostunica.

Jeunes contrevenants

Goupil lance un ultime appel à Ottawa

L'optimisme règne sur la colline parlementaire. La ministre de la Justice Linda Goupil a bon espoir de voir «le gros bon sens» faire son chemin à Ottawa afin que le projet de loi sur les jeunes contrevenants soit retiré ou, du moins, que le Québec puisse en être exclu. «Je pense qu'il y a quelqu'un, quelque part, qui va finalement prendre en considération ce qui est bon pour les jeunes», a-t-elle affirmé.

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le projet de loi sur les jeunes contrevenants est actuellement paralysé à la Chambre des communes. Mais le gouvernement fédéral semble tenir mordicus à cette législation unanimement rejetée au Québec. En entrevue au *Devoir*, la ministre de la Justice, Linda Goupil, a donc lancé un ultime appel à son homologue fédérale, Anne McLellan, affirmant qu'«il est temps ou jamais de permettre au Québec de se retirer de cette loi qui ne vise qu'une chose: la répression des jeunes».

VOIR PAGE A 10: GOUPIL

Le système de santé doit-il répondre à tous les besoins individuels?

Dans le deuxième d'une série d'articles sur l'avenir du système de santé, le bioéthicien Hubert Doucet soutient qu'il «nous faut arriver à reconnaître que le système de santé n'a pas à répondre à tous les besoins individuels de santé ni à combattre la mort de chaque individu. Il s'impose, ajoute-t-il, de reprendre autrement la réflexion.» Il rappelle que, il y a 40 ans, notre système de santé a été fondé sur le souci de contrer certaines inégalités économiques et le désir de fournir un niveau minimum de soins de santé à tous les citoyens et non par un souci pour les droits individuels. Aujourd'hui, la logique du marché s'est emparée du système dont les limites sont imposées par le contrôle des coûts et les conflits entre groupes d'intérêt. Ces limites devraient plutôt être déterminées par des critères éthiques, argue-t-il.

■ À lire en page A 9

SANTÉ
pour une
thérapie
de choc

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Des voyages qui coûtent cher

(PC) — Les voyages aériens en classe affaire des employés fédéraux ont coûté aux contribuables un supplément de 16 millions l'an dernier. C'est ce que révèle la toute première analyse des dépenses de l'ensemble du gouvernement au chapitre des déplacements en avion. Les résultats de l'analyse, obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, indiquent que les employés du gouvernement fédéral ont acheté 15 000 billets en classe affaire au cours du dernier exercice financier. Ces places hauts de gamme — sièges plus larges, repas fins, vins de qualité et serviettes chaudes — ont ajouté en moyenne 1055 \$ au tarif du billet le moins coûteux, en classe économique. Les données sont tirées d'une analyse des coûts du transport aérien pour chaque ministère

ou agence fédérale au cours de l'année terminée le 31 mars 2000.

Le Nobel de médecine à deux Américains et à un Suédois

(AFP) — Deux neurologues américains et un pharmacologue suédois, dont les travaux ont permis de mieux comprendre la maladie de Parkinson et les mécanismes de la mémoire, ont obtenu conjointement hier le prix Nobel de médecine 2000. Les Américains Paul Greengard et Eric Kandel, et le Suédois Arvid Carlsson ont été distingués pour des « découvertes majeures » sur « la transmission du signal dans le système nerveux » qui, si elle est perturbée, crée des pathologies comme la dépression et la schizophrénie.

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

La Commission d'accès à l'information (CAI) envisage de proposer l'adoption d'une loi de divulgation automatique de l'information gouvernementale, à l'exemple des États-Unis, pour remplacer le modèle actuel reposant sur l'obligation faite au pouvoir public de dévoiler certains renseignements en réponse aux demandes spécifiques de citoyens.

C'est ce qu'a indiqué la nouvelle présidente de la CAI, M^{me} Jennifer Stoddart, dans une entrevue accordée au *Devoir*. « Il faut penser sérieusement à aller vers un modèle où il y a une divulgation automatique sans que le citoyen ne fasse de demande », estime M^{me} Stoddart. Dans son prochain rapport quinquennal qui sortira en 2002, la CAI creusera cette question afin de proposer de possibles modifications à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, plus simplement désignée comme la Loi d'accès à l'information.

Avant sa nomination à la tête de la CAI en juillet dernier, M^{me} Stoddart était vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Dans le dernier rapport annuel du CAI pour l'exercice 1999-2000, son prédécesseur, Paul-André Comeau, constatait « un certain retard, en tout cas un manque d'audace » associé au régime québécois d'accès à l'information par rapport aux modèles d'inspiration comme le Freedom of Information Act adopté en 1966 par le Congrès américain. M^{me} Stoddart veut passer de la simple constatation aux propositions concrètes.

Un droit préalable

Pour la nouvelle présidente, le droit à l'information dans une société démocratique est un droit préalable à l'exercice d'autres droits. Mais il n'a pas ce statut de

Le droit du public à l'information

La Commission d'accès à l'information retourne à sa mission première



RENÉ MATHIEU LE DEVOIR
M^{me} Jennifer Stoddart, présidente de la Commission d'accès à l'information

droit fondamental dans la Charte des droits de la personne, contrairement, d'ailleurs, au droit à la vie privée qui a prépondérance sur les autres droits. Comment le droit à l'information pourrait acquiescer ce statut? se demande M^{me} Stoddart. « Ce n'est pas par un processus pénible pour chaque citoyen qui demande l'information », tranche M^{me} Stoddart. Elle reconnaît que le processus actuel d'accès à l'information est « beaucoup trop long ». Beaucoup d'observateurs l'ont fait remarquer, mais elle est la première à la tête de la CAI à le reconnaître officiellement.

Après avoir mis l'accent depuis une dizaine d'années sur la protection de la vie privée, la Commission d'accès à l'information (CAI) fera donc une priorité de l'autre pan de la mission de l'organisme, le droit du public à l'information. En raison de l'évolution de la technologie, on pense aux banques informatiques, la protection de la vie privée a accaparé beaucoup d'attention à la CAI, ce qui était « excellent dans le contexte », souligne M^{me} Stoddart. Elle signale que les recherches sur le génome humain, par exemple, et l'application concrète de ces découvertes — n'y a-t-il pas quelque

chose de plus personnel qu'un code d'ADN? — soulèvent des questions importantes en matière de protection de la vie privée. Alors qu'aux États-Unis, on veut s'appuyer, pour baliser les pratiques, sur les codes de conduite émanant de l'industrie et des chercheurs, les lois québécoises fournissent « un encadrement de base ». Il n'y a pas de vide législatif, rappelle M^{me} Stoddart, « cependant, il faut peut-être aller plus loin et avoir une législation sectorielle plus appropriée » afin de permettre aux chercheurs de faire avancer leurs recherches sans compromettre le respect de la vie privée. « Ces nouvelles façons de découper la vie privée posent un défi extrêmement intéressant », estime-t-elle.

commissaire. Mais ce que le projet de loi 122 ne corrige pas, c'est la licence dont jouissent les filiales de sociétés d'État comme Loto-Québec, Hydro-Québec. On pense à Nouvelor ou à la Société des casinos du Québec dont les activités sont soustraites à l'examen public. Protégées des regards indiscrets, ces filiales n'ont toujours pas à se soumettre à la Loi d'accès à l'information, ce que déplore la CAI dans le mémoire qu'elle déposera en commission parlementaire. Malgré ses imperfections, le projet de loi 122, qui reprend certaines propositions contenues dans le rapport quinquennal de la CAI de 1997, ne doit pas mourir au feuillet, dit M^{me} Stoddart.

Ressources limitées

Reste la question des ressources limitées de l'organisme. M^{me} Stoddart s'est dite surprise de constater à son arrivée qu'à l'étendue et à la complexité du mandat confié à la CAI correspondaient de maigres ressources humaines, soit 35 personnes et cinq commissaires, un budget annuel de 3,4 millions. La CAI est « le petit cousin des chiens de garde », fait-elle observer. L'organisme dont elle provient, la Commission des droits de la personne, dispose d'un budget 9,5 millions et d'un effectif de 155 personnes et le Protecteur du citoyen, 6,4 millions et un effectif de 85 personnes. En Ontario, le pendant de la CAI compte sur 80 personnes pour accomplir une tâche plus limitée, la commission ontarienne sur la protection de la vie privée n'ayant autorité que sur le secteur public.

Ce manque de ressources se manifeste dans un contexte où les technologies qui peuvent potentiellement menacer la vie privée se multiplient. Il ne faut pas s'étonner si la CAI arrive mal à remplir certaines de ses fonctions, notamment en matière d'information du public, de prévention et de veille technologique. « Il faut qu'on suive l'évolution technologique. Je suis très inquiète du manque de ressources », dit M^{me} Stoddart.

Philippe
LE PRESTRE

Écopolitique
Internationale

« Si politique savait!
Si écologiste pouvait! »

592 pages - 30,35 \$

Les Éditions
GUÉRIN

(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Gaëtan
ST-ARNAUD
Yves
Belzile

De temps en temps
4^e secondaire

Histoire du Québec et du Canada.

Fiches 208 pages - 15,25 \$ Corrigé 208 pages - 31,90 \$

LIDEC inc.

(514) 842-5991

En vente dans toutes les librairies

Un plus grand choix. Plus d'options.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA			Émission 15
5,50 %	5,70 %	5,90 %	Taux annuel composé de 5,69 % sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.
An 1	An 2	An 3	
OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA			Émission 66
4,85 %*			An 1
Émissions 15 et 66 en vente jusqu'au 1 ^{er} novembre 2000 seulement			

Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada vous proposent un plus grand choix et plus d'options qu'auparavant. Et c'est le moment ou jamais d'en acheter. Comme toujours, elles sont idéales pour faire fructifier votre épargne à l'abri des risques. Avec les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada, vous partez toujours du bon pied.

- Obligation d'épargne du Canada traditionnelle
- Obligation à prime du Canada, un nouveau produit à intérêt plus élevé
- Options REER et FERR sans frais
- Nouvelles émissions d'obligations en vente mensuellement sur une période de six mois
- Titres offerts en diverses coupures à partir de 100 \$ seulement
- Aucuns frais

La nouvelle Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants. L'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle, toujours aussi souple, est encaissable en tout temps. Avec l'option REER sans frais, vous profiterez de toute la sécurité des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada en plus des avantages d'un REER.

Les deux types d'obligations sont garantis à 100 % par le gouvernement du Canada, ne comportent absolument aucuns frais, et sont facilement disponibles à l'achat dans votre institution bancaire ou financière.

Pour tout complément d'information, consultez notre site Web à www.oec.gc.ca ou composez le 1 800 575-5151.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

* Ce taux s'applique aussi aux Obligations d'épargne du Canada des émissions 50, 54 et 60, datées respectivement du 1^{er} novembre 1995, du 1^{er} novembre 1998 et du 1^{er} novembre 1999, pour l'année commençant le 1^{er} novembre 2000.

ÉTIEZ-VOUS ENSEIGNANT OU ENSEIGNANT
DANS UN CÉGEP ENTRE 1996 ET 2000 ?
SI OUI, VOUS POURRIEZ AVOIR DROIT À UNE
RÉTROACTIVITÉ SALARIALE

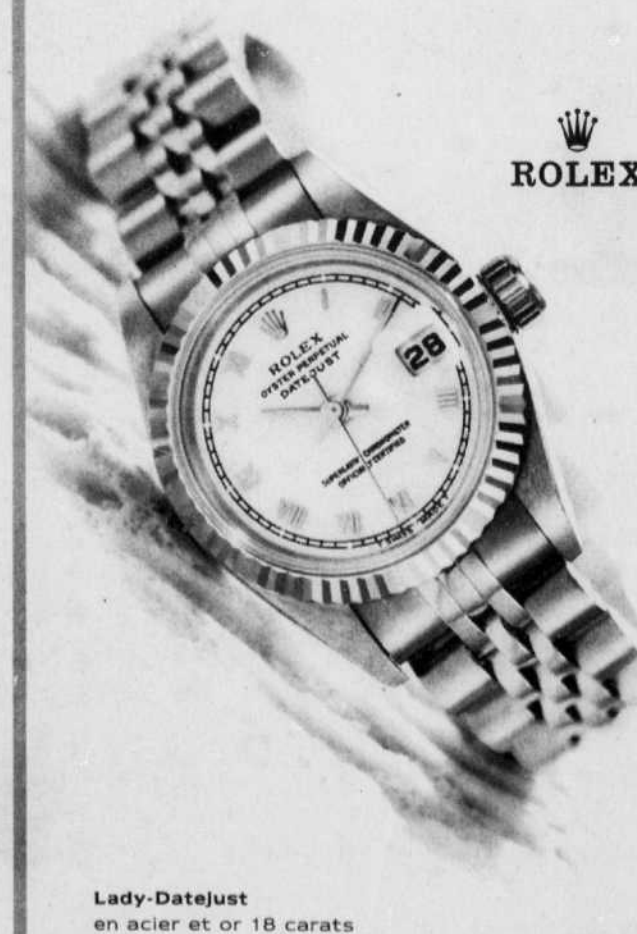
En effet, les nouvelles conventions collectives du personnel enseignant des cégeps comportent une rétroactivité sur le salaire pour un grand nombre de personnes ayant été à l'emploi d'un cégep au cours des années 1996 à 2000.

Pour que tout montant qui vous est dû vous soit versé, vous devez envoyer une demande écrite (copie conforme au syndicat local) à la Direction des ressources humaines de chacun des cégeps où vous étiez à l'emploi.



Il importe de faire vite, car les délais sont courts. Pour toute information supplémentaire, adressez-vous aux syndicats du personnel enseignant des cégeps concernés.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique



Lady-Datejust
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Feuilles de choux et originaux

Pas besoin de mettre les pieds à Toronto pour le week-end de l'Action de grâce pour savoir que la convergence est en train de rendre son profil médiatique méconnaissable.

Trois de ses quatre quotidiens, le *National Post*, le *Globe and Mail* et le *Sun* sont déjà en piste pour des méga-alliances inédites avec des géants de la télévision ou de la câblodistribution. Il ne reste plus que le *Toronto Star* et les analystes prédisent que cela ne saurait tarder.

Mais il faut se rendre sur place et descendre dans le métro pour comprendre que, malgré tout ce qui se dit sur Internet et les nouvelles technologies, ce sont de banales feuilles de choux qui vont d'abord bousculer les habitudes de la presse écrite dans l'avenir prévisible.

Depuis maintenant quelques mois, les milliers de Torontois qui empruntent chaque jour le métro n'ont plus à se procurer un quotidien pour faire le plein d'informations en cours de route.

Trois compagnies se font désormais concurrence pour leur mettre gratuitement un tabloïd entre les mains. Deux d'entre eux sont des versions très abrégées du *Toronto Sun* et du *Toronto Star*. Mais c'est le troisième, baptisé *Metro*, qui a occasionné l'apparition des deux autres.

Avant de se lancer sur le marché de Toronto, les propriétaires de *Metro* étaient déjà spécialisés dans la production de tabloïds gratuits un peu partout en Europe. Fort de leur succès commercial, ils ont décidé de commencer le millénaire en prenant d'assaut la forteresse médiatique du Canada.

Il ne faut pas confondre ces journaux gratuits avec des hebdomas comme *Now*, le cousin torontois de *Voir*, qui se spécialisent dans la nouvelle branchée et préférentiellement à l'achat culturel.

L'édition de vendredi de *Metro* proposait aux lecteurs un texte sur le programme électoral de l'Alliance canadienne, avec une photo montrant son chef Stockwell Day aspergé de lait au chocolat à l'appui. On y trouvait également une carte météo, les plus récentes nouvelles du sport, une ou deux pages consacrées à la bourse et aux affaires, des recettes en l'honneur de Yom Kippur et de l'Action de grâce, les horaires du cinéma et j'en passe.

Il y a franchement des jours où la grande presse québécoise, tous quotidiens y compris celui-ci confondus, n'en offre guère davantage.

Au minimum, l'existence de tels tabloïds fait disparaître bien des raisons pratico-pratiques pour lesquelles on achetait habituellement un journal.

D'ailleurs, au cours du week-end, je n'ai guère vu de passagers qui lisaient encore un quotidien payé dans le métro de Toronto.

◆◆◆ Dans le cadre d'un concours, le tabloïd *Metro* invite ses lecteurs à faire la chasse à l'original qu'il place chaque jour au hasard de ses pages.

Pour comprendre de quel sport

il s'agit, il faut se promener en surface, dans le centre-ville, où depuis le début de l'été, d'énormes originaux multicolores ont fait leur apparition.

C'est un projet que le maire Mel Lastman a emprunté à d'autres villes nord-américaines pour faire jaser les touristes tout en donnant un peu de travail à des artistes. Chaque original est commandité et décoré, selon les goûts, pas toujours très sûrs, de l'entreprise qui le parraine. Les profits vont à des œuvres de charité.

Le projet a soulevé beaucoup de passions localement. Certains Torontois sont amoureux de leurs originaux, d'autres les trouvent carrément hideux. Mais personne ne nie que le projet a eu un effet rassembleur sur les Torontois, ne serait-ce qu'en leur fournissant un sujet commun de discussions le temps d'un été.

Au cours d'une visite de l'Action de grâce précédente il y a quelques années, la première campagne électorale de la mégaville de Toronto battait son plein. À l'époque, la candidature de Mel Lastman et son élection subséquente m'avaient inspiré des sentiments pour le moins ambivalents.

J'ai grandi à North York, la banlieue où M. Lastman a fait ses débuts en politique municipale. Comme des centaines de mes contemporains, j'associais ce personnage flamboyant qui n'a jamais hésité à exhiber des bagues rutilantes et des complets criards à tout ce à quoi j'avais joyeusement tourné le dos pour toujours en prenant mon premier appartement sur le territoire de ce qui était alors la vraie ville de Toronto.

Mais force est de constater, originaux à l'appui, que les Torontois se sont bien accommodés du style de Mel Lastman, qui aura à sa façon enrichi la couleur locale de leur ville.

◆◆◆ Il faut bien dire que les originaux torontois sont à peine plus incongrus dans les rues de la ville que ses anciens habitants «wasps». En tournée avec Stockwell Day vendredi, nous nous sommes retrouvés dans un parc industriel de Mississauga où un public composé à 90 % d'entrepreneurs asiatiques attendait le chef de l'Alliance canadienne.

En Alberta et en Colombie-Britannique, ces mêmes communautés s'intéressent beaucoup à l'Alliance et la tendance à de quoi inquiéter les libéraux qui ont toujours bâti leur succès sur la fidélité des néo-Canadiens.

Mais même à Toronto, qui est si rouge au fédéral, les communautés culturelles en émergence entendent faire du lèche-vitrine politique avant de fixer leur choix.

Tout cela pour dire que Toronto, comme Montréal et Vancouver d'ailleurs, ressemble de moins en moins à la province qui l'entoure. Ce fossé qui se creuse de plus en plus rapidement fait des grandes villes canadiennes des forces politiques en devenir qui vont poser de gros défis à l'ordre fédéral-provincial existant. On en reparlera.

Chantal Hébert est columnist au Toronto Star.

Plans de réussite du ministère de l'Éducation

Le défi des écoles privées: retenir leur clientèle jusqu'à la fin du secondaire

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Même s'il affiche des taux de réussite avoisinant la perfection, le secteur secondaire privé combattait 7 % de décrochage l'an dernier. Dans la rédaction de plans de réussite, le défi des écoles privées consisterait donc à retenir sa clientèle pendant toute la durée du secondaire tout en conservant des résultats aussi brillants.

Alors que le secteur public a déjà commencé à s'échiner sur ses plans de réussite, les écoles privées n'ont rien reçu encore, ce qui ne saurait tarder, a confirmé cette semaine Michel Mailhot, directeur de l'enseignement privé au ministère de l'Éducation.

Ces plans de réussite, une des initiatives récentes du ministre François Legault, diffèrent de ceux du public dans le choix des indicateurs qui ont été retenus, affirme-t-on au ministère. La série d'indicateurs socio-économiques dont dispose le public (proportion de mères sans diplôme, familles monoparentales, parents qui travaillent à temps plein, etc.) n'apparaît donc pas sur le profil de réussite du secteur privé, qui verra plutôt l'essentiel de ses indicateurs tracer le portrait de la réussite: taux de réussite aux épreuves uniques du ministère, retard scolaire, sortants de l'école avec ou sans diplôme.

En établissant ce profil de la réussite des écoles secondaires privées, le ministère de l'Éducation a conclu que les établissements avaient perdu en moyenne 7 % de leur clientèle de départ, partie avant la fin du secondaire et sans diplôme, a expliqué Alain Leclerc, attaché de presse du ministre, sans toutefois être en mesure de préciser la hauteur de ces pourcentages pour chacune des années du secondaire. L'an dernier, le secondaire public combattait un taux de décrochage de plus de 20 %.

Dans la foulée des plans de réussite, c'est d'ailleurs sur le taux de rétention (ou de décrochage, selon la perspective qu'on adopte) que pourrait porter une portion importante du travail attendu par le secteur privé, juge Marc St-Pierre, coordonnateur des services à l'enseignement pour l'Association québécoise de l'enseignement secondaire privé (AQESP). «Le défi qu'a à relever le privé n'est pas celui des taux de réussite, qui sont déjà très élevés, explique-t-il. Le défi est plutôt de garder des taux de réussite aussi élevés tout en conservant la clientèle du secondaire 1 jusqu'au secondaire 5.»

Diminution étonnante

M. St-Pierre, qui écrivait cette semaine un mémoire à la centaine de membres de l'Association les prévenant des efforts attendus par le ministère, illustre cette difficulté à conserver la clientèle dans certaines écoles par la diminution étonnante des groupes-classes en début et en fin de parcours: «Comment expliquer que des écoles démarrent avec cinq groupes de secondaire 1 pour terminer avec trois groupes en secondaire 5?»

Cette diminution pourrait ainsi avoir une incidence directe sur l'excellence des taux de réussite, puisque seuls les étudiants présentant le meilleur potentiel participent aux examens de fin de secondaire. Aux épreuves uniques de juin 1999, le secteur secondaire privé obtenait un taux de réussite moyen de 96,4 %, alors que le public terminait avec 86 % de moyenne. «On peut penser que le ministère de l'Éducation va nous demander des taux de rétention [conserver les élèves le plus longtemps possible dans le parcours secondaire] plus élevés», affirme M. St-Pierre. «Au lieu de laisser une espèce de sélection naturelle et sauvage s'opérer, on de-

manderait aux écoles de mettre en place des moyens pour venir en aide aux élèves qui éprouvent des difficultés.»

Au ministère, Michel Mailhot refuse de dire que le taux de rétention fait partie des lacunes du secteur privé, même s'il admet que «c'est un bon indicateur» et que «ça fait clairement partie des choses à améliorer». «Dans le cadre des plans de réussite, le défi est le même pour tous, qu'on soit au public ou au privé, prévient-il. Mais ce n'est pas parce qu'on affiche d'excellents taux de réussite qu'il n'y a pas [pour

autant] en effet des choses à améliorer à l'école.»

Alors que le secteur privé jouit dans l'opinion publique d'une réputation sans taches et qu'on l'associe encore à un féroce processus de sélection — sorte de gage de la force des candidats retenus —, seule une vingtaine d'établissements, surtout situés dans la région montréalaise, ont suffisamment de prétendants qui se bousculent au portillon pour s'adonner en effet à une sérieuse sélection, retenant deux ou trois centaines d'élus sur un bassin de plus de

1000 intéressés. «Ces écoles sont l'exception, poursuit M. St-Pierre. Pour la majorité des établissements, le critère de sélection est le suivant: l'élève est-il en voie de terminer sa sixième année?» Plutôt que de choisir parmi un vaste bassin, les écoles se retrouvent plutôt en situation inverse et recrutent activement la clientèle. «Si on investit pour aller les chercher, on pourrait peut-être investir pour les garder», lance M. St-Pierre, qui précise que certains établissements ont déjà grandement avancé la réflexion en ce sens.

La Marche des femmes



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LE COUP D'ENVOI à la Marche mondiale des femmes a été donné hier dans plusieurs villes du Québec. Des milliers de femmes, de Jonquière à Montréal, en passant par Québec, ont manifesté dans les rues pour demander aux gouvernements de «prendre des mesures concrètes pour éliminer la pauvreté et la violence». Les marcheuses revendiquaient notamment l'égalité salariale et une hausse immédiate du salaire minimum. La première marche semblable a été organisée il y a cinq ans, à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec, sur le thème «Du pain et des roses».

Examen
de la Loi sur les
transports au CanadaCanada
Transportation
Act Review

AVIS

Forum du Comité d'examen de la
Loi sur les transports au Canada
à Montréal le 18 octobre

L'Examen de la Loi sur les transports au Canada (LTC) est maintenant bien amorcé. Une lettre d'appel a été envoyée en vue d'obtenir des mémoires sur les questions qui relèvent du mandat du Comité d'examen. Le Comité a invité les parties intéressées à soumettre leurs idées, commentaires ou propositions au sujet de la Loi et de toute autre loi concernant la réglementation économique des modes de transport au Canada.

Afin de donner aux parties intéressées toutes les occasions possibles d'exprimer leurs préoccupations et de présenter leurs points de vue sur les questions qui relèvent du mandat du Comité, des consultations et des forums se tiendront dans l'ensemble des provinces et territoires.

Le Comité d'examen sera à Montréal le 18 octobre 2000. Les parties intéressées qui veulent faire une présentation orale sont invitées à communiquer avec le Secrétaire de l'Examen de la LTC par courriel à info@reviewcta-examenltc.gc.ca ou par téléphone au (613) 993-8019.

Pour de plus amples renseignements sur l'Examen de la LTC et l'horaire provisoire des forums, veuillez visiter notre site Web à www.reviewcta-examenltc.gc.ca.

Brian Flemming
Président

Canada

Vous voulez épargner graduellement
et sans effort pour votre retraite?

Le PEP REER Placements Québec est un moyen simple d'épargner assidûment pour votre retraite. Avec des **prélèvements automatiques** à partir d'un compte de votre institution financière, au **montant** (minimum de 25 \$) et à la **fréquence** (hebdomadaire, aux deux semaines ou mensuelle) **de votre choix**, le Plan REER Épargne Périodique vous permet d'accumuler vos épargnes à votre rythme et sans effort. En tout temps, vous pouvez modifier le montant et la fréquence des prélèvements. Votre capital investi est aussi garanti sans limites par le gouvernement du Québec. Pour une réponse avisée, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

1 800 463-5229
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.PLAN REER
ÉPARGNE
PÉRIODIQUE
PLACEMENTS
QUÉBECwww.placementsquebec.gouv.qc.caQuébec
Placements Québec

• LES ACTUALITÉS •

Étude réalisée dans cinq pays dont le Canada

La majorité des médecins estiment que la qualité des soins s'est détériorée

Claude Charron passe à l'histoire.



Tous les soirs de la semaine, Claude Charron nous fait entrer dans l'histoire. En formule magazine 60 minutes, on examine les grands moments comme les petits. On fait la découverte autant des joueurs clés que de ceux qui sont intervenus dans l'ombre et on revit nos hiers dans tout ce qu'ils ont de quotidien. Un rendez-vous anecdotique avec l'histoire à travers une foule de sujets souvent déroutants, toujours étonnants.

L'HISTOIRE À LA UNE
lundi - vendredi 19h

HiSToRiA

POUR CONNAÎTRE TOUTE L'HISTOIRE

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La majorité des médecins canadiens et un important pourcentage des médecins de quatre autres pays estiment que la qualité des soins s'est détériorée depuis cinq ans, révèle une enquête. L'auteur de l'étude, qui doit être rendue publique cette semaine, qualifie ces résultats d'«alarmants».

Les responsables de l'enquête de la faculté de santé publique de Harvard et du Commonwealth Fund ont interviewé, au cours de cette année, 500 médecins dans chacun des pays suivants: Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni. Des médecins généralistes, des cardiologues, gastro-entérologues et oncologues ont été interrogés.

Dans tous ces pays, les médecins considèrent la pénurie d'infirmières comme un problème majeur. Une majorité de médecins du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et

du Royaume-Uni jugent inadéquates les ressources en lits d'hôpitaux, soins à domicile et établissements de soins de longue durée.

Les médecins de famille des cinq pays déplorent tous de ne pas pouvoir passer suffisamment de temps avec leurs patients. Plus de 40 % des médecins canadiens et américains et plus de 60 % des médecins du Royaume-Uni ont exprimé des insatisfactions relativement aux contraintes de temps.

La majorité des médecins des cinq pays, à l'exception des États-Unis, estiment que les listes d'attente pour pouvoir consulter un spécialiste et le temps d'attente pour l'hospitalisation et les interventions chirurgicales constituent un des principaux problèmes.

Robert Blendon, auteur de l'enquête et professeur en politiques de santé à Harvard, souligne aussi que plusieurs médecins, de chacun des cinq pays, pensent que ce déclin de la qualité va se poursuivre.

Raymond Villeneuve s'en prend au RIQ

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le chef du Mouvement de libération nationale du Québec (MLNQ) Raymond Villeneuve dénonce l'a-plat-ventrisme des membres du Rassemblement pour l'indépendance du Québec (RIQ) qui l'ont écarté à cause de ses propos favorisant la violence.

M. Villeneuve, un des fondateurs du défunt Front de libération du Québec (FLQ) dont l'action a particulièrement secoué le Québec lors des événements d'octobre 1970, s'interroge sur la valeur d'un mouvement politique comme le RIQ qui prétend rassembler toutes les forces indépendantistes du Québec. En réaction, le chef du MLNQ recommande à ses 300 membres de ne pas adhérer au RIQ.

Du coup, M. Villeneuve associe le RIQ au Parti québécois, duquel le RIQ prend justement ses distances en le critiquant sur son peu d'entraînement à défendre le projet souverainiste. «Le RIQ rassemblera

tous ceux qui, tout en râlant, multiplient les concessions aux maîtres du pays, dans l'espoir futile et ridicule de les amadouer. [...] Toute attitude conciliante de la part des "nationalistes colonisés" est interprétée par les "maîtres" comme un signe de faiblesse. [...] Un Etat dominateur ne fait de concessions que sous la contrainte», estime Raymond Villeneuve.

Ce dernier fait l'objet d'une enquête criminelle notamment pour avoir tenu des propos menaçants à l'endroit de l'avocat Brent Tyler qui conteste devant les tribunaux certains articles de la loi 101. M. Villeneuve appuie également ouvertement l'action de la Brigade d'autodéfense du français (BAF) qui a commis des actes de vandalisme contre des commerces qui s'affichent en anglais. Jeudi soir encore, trois bombes incendiaires ont éclaté dans trois cafés Second Cup situés sur le plateau Mont-Royal. La BAF a revendiqué les attentats dans le cadre de son opération d'«épuration linguistique».

PRÊT À PORTER POUR HOMMES

CLUB 402
HOMME

**Notre collection
Automne-Hiver est arrivée.**

Achetez directement de
l'importateur les grandes
marques de costumes
Importés d'ITALIE :
au bas prix de

499 \$ le costume !

Tissus signés : - Cerruti 1881
- Zegna - Marzotto - Zignone - etc.

1118, rue Ste-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal
(514) 861-3636
Lun. au ven. 10 h à 18 h • Sam. 10 h à 16 h


loto-québec
Tirage du
2000-10-07

06 24 25 40 41 44

Numéro complémentaire: 16

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	2 198 963,70 \$
5/6+ 7	94 241,30 \$
5/6 196	2 692,60 \$
4/6 11 191	90,40 \$
3/6 228 492	10,00 \$

Ventes totales: 14 850 772 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$

Tirage du
2000-10-07

03 18 37 43 45 48

Numéro complémentaire: 23

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 0	50 000,00 \$
5/6 15	500,00 \$
4/6 1 075	50,00 \$
3/6 20 559	5,00 \$

Ventes totales: 688 709,50 \$

Promotion Double Jeu*
Tirage du
2000-10-07

01 25 33 44

GAGNANTS LOT
81 123,46 \$

*Seules les sélections participant au
Lotto 6/49 et au Québec 49 sur le même
billet sont admissibles à la promotion.

Tirage du
2000-10-07

NUMÉROS LOTS
354389 100 000 \$

Tirage du
2000-10-06

NUMÉROS LOTS
833950 100 000 \$

SUPER 7 Tirage du
2000-10-06

01 02 04 12 20 34 36

Numéro complémentaire: 15

GAGNANTS	LOTS
7/7 0	17 500 000,00 \$
6/7+ 5	123 276,90 \$
6/7 220	2 451,50 \$
5/7 12 674	152,00 \$
4/7 274 732	10,00 \$
3/7+ 253 933	10,00 \$
3/7 2 287 484	partic. gratuite

Ventes totales: 33 444 874 \$
Prochain gros lot (approx.): 20 000 000 \$

Le mode d'encasement des billets gagnants
paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste
officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Le jeu doit rester un jeu.

TVA, le réseau des tirages

CONCOURS L'EUROPE
LE DEVOIR CKAC 730 VOUS ATTEND...

À GAGNER: jusqu'à 4 billets d'avion pour la destination de votre choix sur les ailes de **swissair**

LE DEVOIR

POLITIQUE

Collectionnez les avions

et remplissez
votre passeport
publié chaque
samedi dans
LE DEVOIR



COLLOQUES ET CONFÉRENCES

L'UNION DE 1840 ET LA CONFÉDÉRATION

Maison Ludger Duvernay
Le 10 octobre
SSJBM : (514) 843-8851

Gilles Rhéaume traitera du caractère antidémocratique de l'Union et de la Confédération de 1867, des changements politiques que la Confédération entraîne pour la province de Québec, de la naissance et de la progression de l'idée d'autonomie, de l'exode vers l'Ouest et le Sud, de Louis Riel, et du reste.

LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE LA VILLE DE QUÉBEC

Centre de culture et de foi du Montmartre Canadien
Le 10 octobre
Marco Veilleux : (418) 681-7357

Pour mieux connaître ou découvrir cette communauté presque oubliée qui fut pourtant, à une certaine époque, très florissante et qui marqua la ville de Québec par sa présence et ses institutions. Toute personne désireuse de nourrir le dialogue entre juifs et chrétiens, dans un climat d'ouverture culturelle et de respect mutuel est invitée à entendre l'historien Denis Vaugeois en parler.

L'UNION EUROPÉENNE ET LA RECONSTRUCTION

DES BALKANS :
QUELLES AVENUES
DE COOPÉRATION
POUR LE CANADA ?
Club Saint-James de Montréal
Le 10 octobre
CJM : (514) 343-6586

La Chaire Jean Monnet et ses partenaires organisent un congrès international réunissant de nombreux orateurs, dont plusieurs ambassadeurs. C'est gratuit, mais il faut réserver.

TOUT UN PROGRAMME

Collège Édouard-Montpetit
Longueuil
Le 10 octobre
Lise Guay : (450) 679-2631, poste 214 ou www.collgeem.qc.ca

Un salon de l'éducation à Édouard-Montpetit réunit plus de 39 cégeps, 10 universités et quatre commissions scolaires. Cette journée a pour but d'informer les étudiants du secondaire, leurs parents et le public en général, des programmes d'études offerts au Québec. M. De Passillé prononcera une conférence sur les modalités des demandes d'admission au SRAM. L'activité est gratuite.

PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

Maison de la Société canadienne du cancer
Le 11 octobre
Denise Jacob : (514) 255-5151, poste 247

Le Dr Robidoux présentera les résultats de la première étude mondiale du «National Surgical Breast And Bowel Project» sur la prévention du cancer du sein, une étude ayant permis de montrer qu'un médicament peut réduire l'incidence du cancer du sein de 49 %, chez les femmes à risque élevé. Une période de questions est prévue à la fin de l'exposé. Entrée libre. Prière de réserver.

LE MUSÉE PRADO À MADRID

Auditorium Saint-Albert Le Grand
Le 11 octobre
ACTXR : (514) 332-4126

Michel Brunette invite le public à une visite d'un musée riche sur le plan historique et sur le plan artistique : le Prado de Madrid. Velasquez, Goya... toute une promenade.

LES ORGANISMES ARTISTIQUES ET LES LOIS DU MARCHÉ EN L'AN 2000

Hilton Mt Bonaventure
Le 11 octobre
Giuliana Fumagalli :
(514) 598-0870, poste 27

Jean-Pierre Goyer, président du conseil et directeur général de l'Orchestre Métropolitain, est l'invité d'un déjeuner-causerie à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. L'allocution de M. Goyer portera sur la situation des arts au Québec. Comment laisser à l'art sa noblesse tout en s'assurant que les organismes artistiques demeurent viables économiquement? Nous préoccu-pions-nous assez de la clientèle? Peut-on créer un élan autour de la danse, des beaux-arts, du théâtre et de la musique classique?

MÉTISSAGES

Musée de la civilisation Québec
Le 12 octobre
Danielle Langlois :
(418) 643-2158

Le grand sociologue français, Edgar Morin, livre sa réflexion sur la richesse et la nécessité des métissages en cette ère planétaire. Gratuit pour les amis du musée.

PNEUMOLOGIE À L'AIR DE L'AN 2000

Complexe Desjardins
Du 12 au 14 octobre
AMLFC : (514) 388-2228
ou www.amlfc.com

À la fois exposition et congrès, cet événement, organisé depuis 72 ans par l'Association des médecins de langue française du Canada s'adresse au grand public.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN : LE CAS DE LA COMMUNAUTÉ DES INSPECTEURS DE LA CSST

Hôtel Hilton Québec
Le 13 octobre
Hôtel Delta Centre-ville Montréal
Le 20 octobre
Karyne Fontaine : (418) 523-3746

ou www.cefric.qc.ca/francais/activites/vend.html

Est-il possible de travailler en réseau pour le bénéfice de son organisation et de ses membres? Dans le cadre des déjeuners du CEFRIQ, Thérèse Laferrière en fait ici la démonstration. Elle expliquera comment l'environnement virtuel de travail des fonctions prévention et inspection a généré des dividendes tangibles pour la CSST et tous les participants engagés dans ce mandat. Une table ronde, conviant quelques experts du milieu, viendra enrichir le tout.

CONFIDENTIALITÉ ET SOCIÉTÉ

Hôtel Omni
Du 13 au 15 octobre
Château PCO : (514) 288-6533

Les demandes d'accès à des renseignements confidentiels obtenus dans le cadre des thérapies semblent proliférer. Le secret professionnel est-il compatible avec les exigences de la justice? Praticiens en santé mentale, juges, avocats et philosophes témoigneront de leurs perspectives. Une initiative de la Société canadienne de psychanalyse. Bilingue.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

Succession de Robert Perreault

Les péquistes de Mercier veulent un candidat qui «brasse la cage» du parti

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le candidat péquiste qui réussira à traverser l'investiture de la circonscription de Mercier devra faire montre de convictions fermes quant au projet de la souveraineté et à la primauté du français notamment dans l'affichage commercial.

Le président de l'association du Parti québécois de Mercier, André Reny, prévient ainsi toutes les personnes qui pourraient être intéressées par le siège laissé vacant la semaine dernière par le député-ministre Robert Perreault.

«On ne veut pas servir de marche-pied pour les ambitieux. On veut des candidats qui apportent des solutions pour le Québec. Les problèmes linguistiques sont criants. On lutte dans Mercier là-dessus. Il faudra donc que le candi-

dat reflète vraiment ce que le comté véhicule. [...] On veut un vrai porte-parole pour Montréal. Avec le départ de M. Perreault, il manque dans le parti un porte-parole pour Montréal. Ça nous prend quelqu'un qui brasse la cage», a affirmé M. Reny au Devoir.

Candidatures possibles

Déjà, Bruno Viens, l'ancien président de Montréal-Centre, longtemps associé aux radicaux au sein du Parti québécois, réfléchit à la possibilité de se lancer dans l'arène. Quant à la rumeur concernant l'actuel vice-président du Bloc québécois, Pierre Paquette, le principal intéressé n'a pas nié: il s'est contenté de souligner que sa prochaine bataille serait fédérale.

Or, le premier ministre Lucien Bouchard a six mois devant lui pour provoquer des élections par-

tielles dans ce bastion péquiste. D'aucuns croient qu'il attendra que le scrutin fédéral soit consommé. M. Paquette aura ainsi tout le loisir de livrer sa prochaine bataille sur la scène fédérale. Quant à savoir s'il le fera à titre de candidat, il semble que le Bloc québécois ait bien peu de circonscriptions vacantes à offrir.

M. Reny pourrait lui-même se présenter à l'investiture. «Je n'ai pas pris de décision là-dessus», laisse-t-il tomber.

Chose certaine, les péquistes de Mercier, conscients de l'attrait de leur circonscription, détenue par le PQ depuis 1976, souhaitent que le discours nationaliste reprenne le haut du pavé. «Il y a une lassitude. M. Perreault ne s'en est pas caché. Parler de souveraineté sans référendum à l'horizon, ça n'a pas de bon sens. On veut que le parti se réveille», tranche André Reny.

PIERRE PAUL LASSONDE

PRÉSIDENT DU CONSEIL

INDUSTRIES LASSONDE INC.

CLIENT DE LA BDC DEPUIS 1962

Pour ceux qui ne font pas les choses comme les autres

Comment faire pour que votre jus de fruits sorte de l'ordinaire? Pour les Industries Lassonde, il suffit de défier la tradition en offrant aux consommateurs des saveurs inédites et des emballages novateurs, et se financer avec un prêt à terme sur mesure de la Banque de développement du Canada.

Vous cherchez à développer votre entreprise? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le 1 888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à www.bdc.ca

Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME



Canada

LE DEVOIR

LE MONDE



LARRY DOWNING REUTERS

L'avance d'Al Gore — en Floride hier — a complètement fondu devant George W. Bush à 29 jours de l'élection présidentielle américaine, selon un sondage *USA Today/Gallup* donnant hier 49 % des intentions de vote au candidat républicain contre 41 % à son rival.

La campagne américaine tourne à l'aigre

Gore et Bush à couteaux tirés

Washington (AFP) — La campagne tourne à l'aigre entre les candidats à la Maison-Blanche, George W. Bush et Al Gore, qui s'affronteront dans un deuxième débat télévisé demain à Winston-Salem en Caroline du Nord, quatre semaines avant l'élection.

Le gouverneur républicain du Texas aborde ce deuxième bras de fer en meilleure position, fort de sondages qui ont vu ces derniers jours fondre l'avance d'Al Gore dans les intentions de vote.

Le vice-président est, lui, plus sur la défensive, violemment attaqué la semaine dernière par les républicains qui l'accusent de réécrire la réalité, dans un but électoral.

Sur le qui-vive

«Nous allons être sur le qui-vive pour repérer d'autres possibles exagérations de la part du vice-président», a averti Ari Fleischer, porte-parole de M. Bush. Al Gore est en train de se faire «une réputation d'exagérateur en série», a ironisé la directrice de la communication de M. Bush, Karen Hughes.

Devant ces attaques, les démocrates ont entamé la semaine déterminés à mettre en cause la capacité de George W. Bush à être président. «Pour l'instant il n'est même pas à la hauteur de Dan Quayle» l'ancien vice-président de George Bush père, célèbre pour ses gaffes, a estimé le porte-parole d'Al Gore, Chris Lehane.

Mercrredi, les deux prétendants à la succession de Bill Clinton devaient aborder sensiblement les mêmes thèmes que lors de leur premier débat le 3 octobre à Boston, tels que le partage de la prospérité économique, les impôts,

l'éducation ou la santé, pour essayer d'accentuer leurs différences avec l'adversaire.

Seule différence notable: à Winston-Salem, MM. Bush et Gore se feront face, assis autour d'une table, plutôt que debout devant un pupitre, répondant aux questions du même journaliste, Jim Lehrer, de la chaîne de télévision publique PBS.

Comme avant le premier face-à-face télévisé, George W. Bush s'est préparé hier et dimanche dans son ranch au Texas, tandis que le vice-président a réuni jusqu'à demain son entourage à Sarasota en Floride.

Résumant les enjeux, le professeur Allan Lichtman, de l'American University à Washington, qui estime que le débat de Boston n'a «rien changé», a indiqué qu'il revenait à M. Bush de «prendre l'initiative». Selon nombre d'analystes, la situation économique-politique des États-Unis, qui bénéficient d'une croissance sans pareil depuis des décennies, est favorable au vice-président sortant. «Il reste environ trente jours dans ce qui se présente toujours comme une élection très serrée. Nous pensons [...] avoir le vent en poupe», a cependant indiqué dimanche à des journalistes le porte-parole de Bush.

De fait, depuis le débat du 3 octobre, regardé par quelque 46 millions de personnes, M. Bush progresse dans les sondages. Un sondage CNN/USA Today/Gallup donnait hier 49 % d'intentions de vote pour M. Bush et 41 % pour M. Gore. Un troisième et ultime débat opposera MM. Bush et Gore à Saint-Louis dans le Missouri le 17 octobre, à trois semaines de l'élection présidentielle.

Élections présidentielles polonaises

Walesa humilié

Varsovie (AFP) — La Commission électorale polonaise a confirmé hier soir officiellement la victoire du chef de l'État sortant Aleksander Kwasniewski (ex-communiste), au premier tour de l'élection présidentielle dimanche, avec 53,90 % des voix.

Il a devancé l'ancien ministre libéral des Affaires étrangères Andrzej Olechowski qui a obtenu 17,28 % des suffrages exprimés, a précisé la Commission après le dépouillement de la totalité des bulletins. Douze candidats au total ont

brigué la présidence de la République, et parmi eux le dirigeant historique du syndicat Solidarité Lech Walesa qui a obtenu un score humiliant de 1,1 % des voix. «La démocratie polonaise est en grande forme», a estimé M. Kwasniewski après s'être vu remettre le communiqué officiel de la Commission électorale. «C'est un épisode heureux dans un État démocratique où l'élection devient une chose normale. Des générations des Polonais se sont battues pour ce qui devient réalité aujourd'hui», a-t-il ajouté.

Avec la capture de trois soldats israéliens

Le Liban dans l'œil du cyclone

Le pays du Cèdre est «exposé à être saigné»

L'ONU et la Russie se sont jointes hier à Beyrouth aux tractations en vue d'un apaisement de la tension à la frontière libano-israélienne et d'un échange des trois soldats israéliens aux mains du Hezbollah libanais. De son côté, le pays du Cèdre s'est plaint hier auprès de l'ONU à la suite des «violations» israéliennes contre son territoire, dénonçant des bombardements de villages, des victimes civiles et des violations de son espace aérien.

CHANTAL REYES
LIBÉRATION

L'escalade est sans précédent depuis le retrait israélien du sud du Liban le 24 mai. Au dixième jour des affrontements dans les Territoires palestiniens, le conflit s'est brutalement étendu, samedi, à la frontière libano-israélienne. Fer de lance de la résistance à l'ex-occupant, la milice chiite du Hezbollah a capturé trois soldats israéliens et en a blessé trois autres dans une embuscade tendue à une patrouille israélienne à Chébaa, une poignée de hameaux situés à la lisière du Liban, de la Syrie et d'Israël. La riposte ne s'est pas fait attendre. Prés de vingt civils libanais ont été blessés dans le bombardement des posi-

tions du Hezbollah par Tsahal. Du coup, le Liban a renoué avec la crainte des représailles israéliennes à grande échelle. Peu après l'annonce de l'enlèvement, des forces spéciales de l'armée israélienne, dont l'une de ses plus prestigieuses unités, le Sayeret Golani — le commando du Golan — ont été dépêchées à la frontière avec le Liban et placées en état d'alerte, tandis que des chasseurs-bombardiers survolaient la région à basse altitude. Le Hezbollah — dont les miliciens ont disparu hier de la région — a, lui, menacé de «combattre toute agression contre le Liban» et de «prendre pour cible tous les sionistes, colons ou militaires». En attendant, et pour la seconde journée consécutive, des réfugiés palestiniens manifestaient

à la frontière libano-israélienne où cinquante réfugiés lançaient pneus enflammés et pierres en direction des soldats israéliens.

Triple objectif

Cet enlèvement spectaculaire, car au-delà de la ligne du cessez-le-feu de 1967, est la première opération du genre depuis la création du Hezbollah en 1982. Même si des milieux proches de ce parti soulignent qu'une telle action était planifiée depuis le retrait israélien, le moment choisi n'est pas une coïncidence. Il répondrait, selon Hassan Nasrallah le secrétaire général du Hezbollah, à un triple objectif: «dire au peuple palestinien qu'il n'est pas seul dans la bataille»; obtenir l'évacuation par Israël des hameaux de Chébaa, revendiqués par le Liban, et surtout la libération de 21 prisonniers libanais, dont deux dirigeants chiites, encore détenus par Israël. «Nous ne libérerons les israéliens qu'en échange de nos prisonniers. Nous ne donnerons pas d'information gratuitement», martelait samedi le numéro un du Hezbollah en se refusant à tout commentaire sur l'état des otages.

Dès hier en tout cas, le représentant au Liban du Comité international de la Croix-Rouge, s'entretenait avec le premier ministre Selim Hoss, avant de rencontrer des responsables du Hezbollah auxquels il demandait de voir les otages au plus vite. Mais il s'est évidemment refusé à tout commentaire sur un éventuel échange de prisonniers. «Geste» à l'égard de la milice chiite? La Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL) lui a restitué hier deux véhicules ayant servi à l'enlèvement des israéliens.

L'irruption du Hezbollah dans le conflit israélo-palestinien embarrasse quoi qu'il en soit le Liban, même si Beyrouth a immédiatement rejeté la responsabilité de l'escalade sur Israël. «Ce n'est pas le gouvernement qui peut arrêter le Hezbollah. Ce mouvement est télégué par Damas. Or, le Liban ne peut assumer les conséquences d'une provocation de ce genre, à savoir une riposte israélienne», déplorait hier une source proche du pouvoir. Et d'ajouter: «Tant qu'il n'y aura pas une paix globale [un accord de paix syro-libano-israélien], le Liban est exposé à être saigné».

Campagne de terreur



POWEL KOPCYNZKI REUTERS

LA GUERRE menée au nord par les séparatistes tamouls et l'état d'urgence qui affecte le pays pèsent sur les élections législatives organisées aujourd'hui au Sri Lanka. Ce scrutin, d'où sortira la composition du 11^e parlement depuis que l'île a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne, a été précédé d'une campagne marquée par des violences qui ont fait au moins 58 morts. Depuis ces dernières années, c'est la première fois que des élections législatives se déroulent alors qu'un état d'urgence strict a été proclamé dans tout le pays.

Succès du Vlaams Blok aux élections municipales belges

Qui arrêtera la marée brune?

À la différence de l'Autriche où les conservateurs partagent le pouvoir fédéral avec l'extrême droite, tous les partis de Belgique semblaient bien décidés hier à maintenir le Vlaams Blok à l'écart des exécutifs municipaux, en dépit de ses progrès dans les grandes villes flamandes. Le «Bloc flamand», formation anti-immigrés et luttant pour l'indépendance de la Flandre (région néerlandophone du nord de la Belgique), a remporté dimanche, à l'occasion des élections municipales belges, un succès éclatant.

SOPHIE PERRIER
ENVOYÉE SPÉCIALE DE LIBÉRATION
À BRUXELLES

Un jour après les élections municipales belges qui ont marqué une avancée de l'extrême droite en Flandre, les partis politiques et les médias plaident pour une politique de choc afin de parer la marée brune. Les partis se sont déjà engagés à ne pas entrer en coalition avec le Vlaams Blok et la consigne sera respectée dans toutes les municipalités, y compris dans les quatre villes où le Blok est devenu la plus importante formation.

À Anvers, où l'extrême droite a remporté 33 % des voix, cela signifie que la coalition formée par tous les autres partis — socialistes, libéraux, socio-chrétiens, écologistes, flamands progressistes — sera reconduite. Cependant, le «Blok» ayant cette fois obtenu un tiers des voix (contre 29 % en 1994), il aura le droit de réunir le conseil municipal dès qu'il le trouvera nécessaire. En Wallonie, où l'extrême droite a par contre quasiment disparu du paysage politique, les politiciens appellent leurs collègues flamands à respecter strictement le «cordon sanitaire». Nombre d'entre eux demandent d'instaurer rapidement le vote des immigrés aux municipales, «le seul moyen d'éviter cette présence inacceptable de l'extrême droite

dans certaines communes», selon le président du Parti socialiste Elio Di Rupo.

Signal d'alarme

La presse va encore plus loin. Le quotidien *Le Soir* estime qu'«il n'y a pas lieu, comme l'a fait M. Verhofstadt [le premier ministre], de minimiser le phénomène. Il ne s'agit pas seulement de maintenir le cordon sanitaire. Il s'agit aussi d'entendre le signal d'alarme qui a retenti au fond des urnes. Ce succès du Vlaams Blok est la marque d'un profond désarroi auquel il n'a pas été répondu. Le gouvernement Verhofstadt est confronté au défi de l'intégration réelle de populations». Quant au quotidien flamand de gauche *De Morgen*, il se présentait hier sous l'aspect d'un faire-part de décès, annonçant «la mort d'Anvers, Gand, Mâlines et beaucoup d'autres», autant de villes où l'extrême droite a fait un bon score. Dans son éditorial, le *Morgen* continue: «L'avancée du Vlaams Blok depuis 15 ans ne semble pouvoir être contenue. Un Anversois sur trois croit en la peur, l'intolérance, le racisme pur et dur. Ni la baisse de la criminalité, ni une coalition qui ne marchait pas si mal que ça n'ont réussi à empêcher la croissance de ce mouvement. Les raisons pour voter pour le Blok deviennent de plus en plus futiles».

Derrière les mots d'ordre et la consternation, la poussée de l'extrême droite en Flandre depuis 15 ans reste sujet à discussion. La Flandre est justement la partie la plus prospère de la Belgique. L'économie y connaît une croissance forte et le chômage y a beaucoup baissé ces dernières années.

À Anvers on recense officiellement 10 % d'immigrés, pas plus que dans d'autres grandes villes, et la criminalité y est justement en régression. L'analyste politique Guydo Fonteyn explique: «La Wallonie a toujours été une terre d'immigration, alors que la Flandre n'a connu ce phénomène qu'à partir des années soixante. Une grande partie des Flamands ne savent pas comment se comporter par rapport à cela. Mais j'ai aussi bien peur que dans les municipalités riches de Flandre, un racisme culturel se développe, selon lequel une race est meilleure qu'une autre». Dans ce contexte, le slogan favori du Vlaams Blok, «Notre peuple d'abord», trouve un terrain particulièrement fertile.

EN BREF

Aristide candidat

Port-au-Prince (AFP) — L'ancien président Jean Bertrand Aristide, 47 ans, a officiellement remis hier au Conseil électoral provisoire (CEP) sa candidature à l'élection présidentielle en Haïti du 26 novembre, a constaté un journaliste de l'AFP. Ce dépôt par Aristide, qui fait figure de favori pour ce scrutin boycotté par l'opposition, a été réalisé alors que plusieurs milliers de partisans enthousiastes s'étaient réunis aux abords du CEP, situé dans l'est de Port-au-Prince. Aristide a été président d'Haïti du 7 février 1991 au 7 février 1996. Le mandat d'un président en Haïti est de cinq ans, non renouvelable immédiatement.

Magistrat abattu

Madrid (Reuters) — Un magistrat espagnol a été assassiné hier à Grenade dans un attentat qui porte la marque de l'ETA, a annoncé la radio espagnole. Luis Portero, le procureur général de la cour régionale d'Andalousie, a été abattu d'une balle en pleine tête devant son domicile. Ses agresseurs étaient au nombre de trois. L'organisation séparatiste basque est soupçonnée de trois attentats manqués ce week-end dans la région de Séville. Dans les trois cas, des explosifs avaient été placés sous le siège avant du véhicule des personnes ciblées mais ils n'ont pas sauté. L'ETA a revendiqué l'assassinat de 12 personnes depuis qu'elle a mis fin en décembre à la trêve qu'elle observait.

Ambassade ivoirienne incendiée

Paris (AP) — L'ambassade de Côte d'Ivoire à Paris a été mise à sac par une soixantaine de manifestants, hier, qui y ont mis le feu, pour protester contre l'éviction d'Alassane Ouattara de la présidence du 22 octobre prochain. Les pompiers ont rapidement éteint les trois foyers, au sous-sol, au rez-de-chaussée et au quatrième étage, a précisé le Commandant des pompiers, Jean-Luc Chivot. Six personnes, légèrement intoxiquées, ont été conduites à l'hôpital Ambroise Paré et à l'Hôtel-Dieu. L'ambassade de Côte d'Ivoire, située 102, avenue Raymond Poincaré dans le XVI^e arrondissement était fermée hier et restait injoignable au téléphone: «En raison de circonstances exceptionnelles, nous ne pouvons donner suite à votre appel», disait un enregistrement. Sur les vingt candidatures déposées pour la présidentielle ivoirienne, seules cinq ont été retenues par la chambre constitutionnelle de la Cour suprême d'Abidjan. Considérée comme favori du scrutin, Alassane Ouattara, ancien premier ministre et chef du Rassemblement des Républicains (RDR), a dénoncé «une mascarade», accusant le général Guei d'avoir «acheté» la décision du président de la Cour suprême. Il a cependant appelé ses partisans au calme.

Un plus grand choix. Plus d'options.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA			Emission 15
5,50%	5,70%	5,90%	Taux annuel composé de 5,69 % sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.
An 1	An 2	An 3	
OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA			
4,85%			Emission 66
An 1			
Émissions 15 et 66 en vente jusqu'au 1 ^{er} novembre 2000 seulement			

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

ÉVALUÉES SUR DU SOLIDE

Canada

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

LA CONDITION GAGNANTE : LA LIBRE NÉGOCIATION!

M. Bouchard, Mme Harel, pourquoi vouloir briser ce qui fonctionne bien ? Des fusions harmonieuses se sont produites à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à Dolbeau-Mistassini, à Rawdon-Canton Rawdon, à Lachine-Saint-Pierre ainsi que dans de nombreuses autres municipalités.

Les villes de Pointe-aux-Trembles et Saint-Michel ont connu une intégration harmonieuse à la Ville de Montréal.

Mme Harel rappelait récemment qu'il y avait 1 500 commissions scolaires au Québec et qu'il n'en reste que 72 aujourd'hui suite à des fusions menées dans le respect des droits syndicaux et des lois du travail existantes.

Pourquoi, malgré ces modèles de fusions et d'intégrations harmonieuses, vouloir aujourd'hui :

- NIER le droit à la libre négociation des conditions de travail;
 - S'INGÉRER dans les régimes de retraite;
- BAFOUER le droit d'association et de représentation syndicale;
 - SUSPENDRE le droit de grève;
- NIVELER par le bas des acquis négociés de bonne foi entre les parties.

M. Bouchard, Mme Harel, les quelque 25 000 employés cols bleus, cols blancs, pompiers, employés de bibliothèques, des services de loisirs, membres du Syndicat canadien de la fonction publique au Québec, n'accepteront jamais ce régime d'exception qui n'a pas sa raison d'être et qui foule aux pieds leurs droits syndicaux les plus élémentaires.

M. Bouchard, Mme Harel, ces 25 000 hommes et femmes, fiers de rendre des services de qualité à la population, prendront tous les moyens pour faire respecter leurs droits.

Dans ce cadre, ils et elles vous disent encore une fois :

LES FUSIONS DANS CES CONDITIONS ?

C'EST NON !

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique



É D I T O R I A L

Cul-de-sac
du bilinguisme
à la Trudeau

Le premier rapport annuel de la nouvelle Commissaire aux langues officielles du Canada, Mme Dyane Adam, est l'illustration du cul-de-sac dans lequel se trouve le bilinguisme officiel de Pierre Elliott Trudeau. L'égalité des langues au Canada est une fiction. Pour que ce pays reste bilingue, il faut accepter d'une part le fait que la seule langue qui y a besoin d'aide est le français et que, d'autre part, le Québec joue un rôle particulier à cet égard. Ce rôle particulier doit lui conférer un statut particulier. Ce statut doit inférer qu'ici la prédominance du français, et non l'égalité des langues, est la règle.

Malgré son énergie et sa bonne volonté, Mme Adam n'a réussi, dans ce rapport publié la semaine dernière, qu'à réitérer la litanie des plaintes formulées si souvent par son prédécesseur, M. Victor Goldbloom. Le bilinguisme officiel est en déclin. Les services dans la langue de la minorité ne sont pas disponibles partout où ceux-ci devraient l'être: «Il y a un manque d'engagement et de leadership ferme et réel de la part du gouvernement fédéral [...] tant au niveau des acteurs politiques, qu'au niveau des hauts fonctionnaires; [...] plusieurs institutions fédérales ont une attitude passive, sinon défensive, face à leurs obligations linguistiques.»

Mme Adam mentionne également que la moitié des enfants ayant le droit de fréquenter l'école française hors du Québec n'y sont pas inscrits. Leurs parents optent pour des écoles anglaises. Elle aurait pu ajouter que l'inscription dans des classes d'immersion en langue française est en baisse. Elle aurait pu mettre en évidence que le nombre absolu de francophones a diminué lors du dernier recensement en 1996 dans le Canada hors Québec.

Les «francos» manquent d'alliés. Mme Adam démontre l'incurie des fédéraux. Les provinces sont aussi fautives. Contre lesquelles les francophones n'ont d'autres recours que les tribunaux.

C'est à un mur d'indifférence que se heurte Mme Adam. Ce mur est devenu un mur des lamentations qui ne provoquent plus de mobilisations politiques et sociales autres que les sursauts des communautés laissées à elles-mêmes. Aucun parti politique ne prend leur déclin au sérieux. Jean Chrétien disait lui-même au *Devoir*, l'an dernier, à quelques jours du Sommet de la Francophonie, que l'assimilation des francophones, «c'est une réalité de la vie». Quant à la proposition alliante qui consiste à laisser la responsabilité des minorités linguistiques aux provinces, elle sonnerait le glas du français au Canada hors du Québec.

Pour que l'épanouissement des francophones et l'appui à la langue française reprennent leurs droits au Canada, il faut que la question redevienne un enjeu politique. La question à poser est de savoir si le bilinguisme canadien est un hochet que l'on brandit pour la galerie dans les forums internationaux et que l'on utilise pour culpabiliser les Québécois d'envisager leur souveraineté, ou s'il s'agit d'une valeur qui est au cœur de la construction de ce pays au XXI^e siècle.

Ce n'est plus une politique des langues officielles qui prévoit l'égalité d'usage des deux langues dans toutes les régions et dans

Il faut reconnaître l'inégalité des langues et accepter que partout au Canada, c'est le français qui a besoin de soutien

tous les secteurs d'activité de la société canadienne qu'il faut. L'égalité des langues est une chimère au Canada à cause de la supériorité du nombre de locuteurs et de la force d'attraction de l'anglais. Ce qu'il faut, c'est une politique de soutien et d'épanouissement du français et des francophones.

Or cette politique de soutien au français doit inclure la reconnaissance du rôle que joue le Québec à cet égard comme nation francophone qui sert de pôle à la communauté de destin qui est celle des parlants français en Amérique, un pôle que les politiques fédérales ont plutôt tendance à banaliser.

Pour que le Québec puisse continuer à jouer ce rôle, le Canada doit reconnaître à cet État un statut particulier en son sein pour que celui-ci dispose des moyens politiques de son développement. L'État canadien doit de plus appliquer sur le territoire québécois la règle de la nette prédominance du français et accepter le bien-fondé de la Charte de la langue française, sachant que le Québec est la seule province au Canada où la minorité linguistique a déjà droit, même avec la loi 101, à tous les services requis dans sa propre langue.

Il faut donc reconnaître l'inégalité des langues et accepter que partout au Canada, y compris au Québec, c'est le français qui a besoin de soutien. Il ne faut plus de ces politiques faussement symétriques qui ont pour conséquence que dès que l'on aide le français hors Québec, il faut appuyer l'anglais, qui n'en a pas besoin, au Québec.

Ce statut particulier devrait idéalement être reconnu dans la Constitution. Il devrait également être admis par les francophones vivant dans les autres provinces qui ont eu plutôt tendance ces dernières années à se méfier des efforts des Québécois visant à faire reconnaître leur existence nationale. Le Québec est le cœur de l'espace francophone d'Amérique. Montréal, comme le souligne le professeur acadien Joseph Yvon Thériault, demeurera toujours la métropole intellectuelle et culturelle de cet espace, un lieu de passage pour accéder à certains outils et à certains niveaux de productions culturelles et intellectuelles essentiels à la modernisation de la culture francophone sur ce continent. «Si ces communautés refusent de s'intégrer dans un espace politique et communicationnel francophone, en partenariat avec le Québec français, elles sont vouées à intégrer l'espace communicationnel anglo-saxon ou à s'ethniser», écrit Thériault.

La réciprocité est également nécessaire. Le gouvernement du Québec et les politiciens nationalistes et souverainistes québécois doivent assumer ce rôle de leadership en faveur du français non seulement au Québec mais dans l'ensemble du Canada, peu importe que le Québec reste dans ce pays ou qu'il en sorte un jour. Il est avantageux pour les Québécois francophones que le français soit une langue d'usage ailleurs sur ce continent. Pour ce faire, il faut évidemment que ces nationalistes québécois cessent de voir dans les «francos» des «dead ducks» ou des «cadavres chauds» (sic!).

mvenne@ledevoir.ca

LE DEVOIR

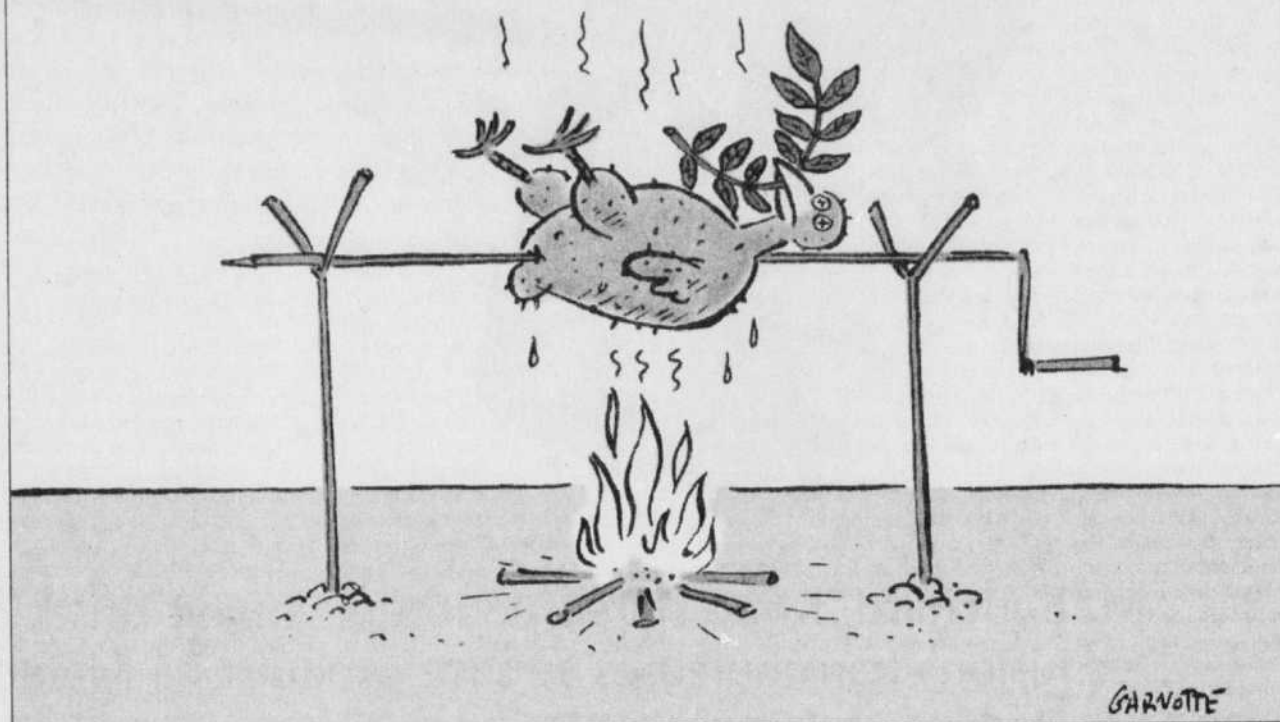
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

ACTION DE GRÂCE EN PALESTINE...



GARVOTTE

L E T T R E S

Pouvoir,
quand tu nous tiens!

Contrairement à ce qu'affirme Bernard Descôteaux, aucune raison valable ne justifie que le premier ministre Jean Chrétien déclenche des élections. Un seul mobile anime Jean Chrétien: obtenir un troisième mandat et se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible. En cela, il ne diffère pas des autres chefs de gouvernement ni de toute personne qui détient un pouvoir. C'est le philosophe Castoriadis qui disait des politiciens: «Leur but est de rester au pouvoir ou de revenir au pouvoir, et pour cela, ils sont capables de tout.»

Nous en avons un exemple éloquent. Imaginez: si des élections ont lieu cet automne — et je suis prêt à parier ma chemise que tel sera le cas —, nous serons allés aux urnes trois fois en sept ans, une fois tous les 28 mois en moyenne, dixit Chantal Hébert. C'est pire que les Jeux olympiques!

Jean Chrétien piaffe d'impatience parce qu'il craint l'Alliance canadienne et que le temps joue contre lui. Plus il attend, plus l'Alliance va devenir une option plus valable que les libéraux de Jean Chrétien. «Stockwell Day fait déjà trembler le Bloc», pouvait-on lire dans *Le Devoir* d'aujourd'hui. À n'en pas douter, il fait aussi trembler Jean Chrétien. Toutes les autres raisons que nous donnera Jean Chrétien ne seront que des prétextes.

Hier, Jean Chrétien disait: «Aller en élection, c'est aller au peuple. C'est chercher à savoir ce que veut le peuple.» Mon œil! Point besoin d'élections

pour savoir ce que veut le peuple. Je fais partie du peuple et si suffisamment d'autres pensent comme moi, son règne prendra fin.

Il me revient à l'esprit une vieille chanson folklorique que l'on retrouve dans les *Cahiers de la Bonne Chanson*:

«Malbrooke s'en va-t-en guerre, mironton...
Ne sait quand reviendra, ne sait quand reviendra...»

Je paraphrase:

«Chrétien s'en va-t-en guerre, mironton...
Il ne reviendra pas, il ne reviendra pas...»

Donald Smith

Québec, 27 septembre 2000

Un post-scriptum

Pierre Elliott Trudeau a été un homme politique, mais jamais vraiment un politicien. En cela, il ressemblait à René Lévesque. Et voilà qui explique pourquoi on les aimait tant tous les deux.

Trudeau était si peu politicien que les principales causes qu'il a embrassées tout au cours de sa vie politique lui étaient chères parce qu'elles consistaient précisément à protéger les citoyens contre l'État. La fameuse loi omnibus avait pour but de sortir les politiciens des chambres à coucher de la nation. La Charte des droits et libertés voulait mettre le citoyen à l'abri de l'arbitraire des politiciens. La Loi sur les langues officielles oblige le gouvernement à servir le citoyen dans la langue officielle de son choix.

Il est d'ailleurs intéressant de comparer la législation linguistique fédérale qui oblige l'État à agir et la législation linguistique au

Québec qui impose un fardeau au citoyen sous peine d'amende. La différence d'esprit est palpable. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant que René Lévesque ait eu tellement de réticence à l'accepter. C'est une loi créée par des politiciens.

Bien sûr, Trudeau n'a pas été qu'un ange. Il y a eu les mesures de guerre. Il faut dire à sa décharge qu'il y avait eu un kidnapping et un meurtre et que les autorités à Québec comme à Montréal lui avaient demandé d'agir. Est-ce que tout est excusé pour autant? Non. Bien qu'il soit toujours plus facile de critiquer une action trente ans après qu'elle eut été commise. À l'époque, à Ottawa, il n'y avait que Tommy Douglas qui avait osé s'inscrire en faux.

En somme, Lévesque et Trudeau, bien qu'ils aient cru devoir limiter les droits des individus, ne se plaisaient guère à ce genre de choses. Le reste de leur vie politique en témoigne.

Le décès de M. Trudeau a produit un effet pour le moins curieux dans le Québec officiel. D'abord, c'est ce drapeau qu'on a tardé à mettre en berne. Puis ce fut l'impatience évidente de M. Bouchard. D'aucuns diront que c'est l'étroitesse d'esprit, le manque de savoir-faire et la mesquinerie des souverainistes. Ils font erreur. René Lévesque était souverainiste et n'agissait pas de cette façon. C'est simplement que par les temps qui courent, au Québec, nous sommes menés par des politiciens et non des hommes politiques.

Eugène Sauvé

Hull, 3 octobre 2000

LIBRE OPINION

Un processus de paix qui n'en est pas un

HOUSCHANG HASSAN-YARI
Professeur au Collège militaire royal du Canada et Directeur de recherche sur la sécurité au Moyen-Orient à la Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM

CATHERINE VOYER-LÉGER
Chercheuse sur la sécurité au Moyen-Orient à la Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM

Après son élection en mai 1999, Ehoud Barak, premier ministre israélien, a abasourdi les observateurs de la scène moyen-orientale en déclarant possible un accord de paix dans les dix-huit mois suivant son entrée en fonction. Mais pour que le Moyen-Orient vive en paix, il faudra plus que des discours fracassants. Le retrait précipité des forces israéliennes du Liban-Sud, après 22 ans d'occupation militaire, est certes positif, mais nettement insuffisant pour intégrer Israël dans la dynamique communautaire de la région. Les violences des derniers jours illustrent bien l'ampleur des obstacles parsemant le chemin vers la paix.

Le processus de paix israélo-arabe a été fragile dès ses débuts, à Madrid, en 1991. Israéliens et Palestiniens sont en retard sur toutes les échéances du processus de paix. Le retrait israélien des territoires occupés tarde à se matérialiser; la phase finale des discussions n'est pas entamée; l'annonce d'un État palestinien, prévu pour l'année dernière, est sans cesse reportée; la question des 3,5 millions de réfugiés palestiniens reste toujours en suspens; l'étendue territoriale ainsi que la nature de cet hypothétique État palestinien ne sont pas définies; la question de l'eau, du désarmement et du développement régional reste entière.

Le statut de Jérusalem

La question du territoire est l'une des plus sensibles, surtout en ce qui a trait au statut de Jérusalem. La résolution 181 de l'ONU accorde un statut particulier à la ville sainte en la plaçant sous une administration internationale. Par ce

geste, les auteurs de ladite résolution reconnaissent la gravité de la situation et l'importance de la ville pour les disciples des trois religions monothéistes. Cette question déborde largement le cadre des négociations israélo-palestiniennes: les chrétiens, comme plus de cinquante États musulmans, s'opposent à la domination d'Israël sur leurs lieux de culte, concentrés dans l'Est de la ville. La seule solution à ce litige de souveraineté réside dans l'internationalisation de la Ville, ou sa division telle que prescrite par la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, et renforcée par la résolution 338 de la même instance. Selon ce projet, Israël garde le contrôle de la partie occidentale de la Ville et le secteur oriental, occupé depuis la guerre de juin 1967, sera restitué aux Palestiniens, chrétiens et musulmans confondus. Vu l'attachement des uns et des autres à la symbolique de Jérusalem, toute réclamation de souveraineté unilatérale ne fait qu'aggraver une situation déjà explosive.

Deux idées circulent dans les milieux politiques sur la question de la souveraineté des sites religieux de la Ville sainte. Par contre, toutes deux reconnaissent, avec des nuances, l'inévitabilité de la division de la Ville. Tout d'abord, pour la première fois depuis la guerre des Six jours, Israël se prépare à approuver l'idée de réduire ses prétentions territoriales à Jérusalem en mettant sous le contrôle partiel du Conseil de sécurité de l'ONU une partie des lieux saints de la Ville. Le projet est un retour imparfait à la résolution 181 et doit conduire à la division légale de la ville entre Palestiniens et Israéliens. Le développement est significatif dans le sens où Israéliens et Américains ont systématiquement refusé dans le passé tout rôle direct et prépondérant de l'ONU dans le processus de paix, et ce, depuis les accords israélo-égyptiens à Camp David, en 1978.

La deuxième proposition est palestinienne. Elle cherche une islamisation du conflit en soumettant le contrôle des sites sacrés à l'Organisation de la conférence islamique. Le projet est un effort désespéré en vue d'alléger la pression israélo-américaine, d'une part, et de solliciter de nouveaux alliés politiques et financiers, d'autre. Donc, division ou souveraineté conjointe

est la seule solution qui désarmerait les justiciables israéliens et arabo-musulmans. Il faut «désidéologiser» le territoire tout en respectant la liberté de culte des disciples du judaïsme, du christianisme et de l'islam.

La question des réfugiés

Pour sa part, la question des réfugiés palestiniens est une tragédie en elle-même. Depuis les premières vagues massives en 1948, la majorité de la population palestinienne vit dans des camps éparpillés à travers le Moyen-Orient. Au Liban seulement, de 350 000 à 400 000 réfugiés sont répartis dans 14 camps. Leur présence dans ce pays, qui sort à peine de quinze ans de guerre civile et de vingt-deux ans d'occupation israélienne, n'est pas jugée souhaitable par les Libanais. Les pressions diplomatiques et l'incitation financière (on parle de 20 milliards de dollars) des États-Unis n'ont pas convaincu les dirigeants libanais, toutes confessions confondues, d'accorder le statut de résident à ces réfugiés. Selon Beyrouth, leur insertion dans la société libanaise fragiliserait trop l'équilibre démographique et social du pays des cèdres. Les groupes palestiniens aussi s'opposent au «complot» de l'insertion permanente des réfugiés dans les pays hôtes. Si Jérusalem a une valeur plutôt symbolique et sentimentale, la question des réfugiés concerne la sécurité humaine au sens large du terme et doit être soulevée de façon urgente.

Or, Ehoud Barak est aujourd'hui dépourvu d'une coalition fonctionnelle. Si ses efforts échouent, des élections devront être déclenchées. Dans la pratique, cela signifie la suspension des négociations avec les Palestiniens pour une période indéterminée et l'explosion éventuelle de la frustration palestinienne. Tout cela coïncide avec la campagne électorale aux États-Unis. Dans le contexte de la crise énergétique actuelle et à la suite des actes de violence qui sont survenus ces derniers jours dans les territoires palestiniens occupés, la communauté internationale peut-elle se payer le luxe d'un autre conflit dans la région? L'automne risque d'être chaud après un été particulièrement sec...

IDÉES

UN SYSTÈME À RÉFORMER

Réduire les inégalités ou prolonger la vie coûte que coûte?

HUBERT DOUCET

Directeur des programmes de bioéthique à l'Université de Montréal

Pendant bon nombre d'années, les Québécois ont exprimé de la fierté en ce qui a trait à leur système de santé. Sur ce plan, ils rejoignent l'ensemble des Canadiens. La comparaison avec le système américain les remplissait d'aise puisque, contrairement à ce dernier, la performance scientifique était, ici, accessible de manière universelle et gratuite. Si quelques voix critiques s'élevaient déjà pour témoigner des limites du système et en faire la critique, la population était largement satisfaite. Tout autre est le jugement actuel, bien que les attentes demeurent aussi grandes. Que s'est-il donc passé?

Les explications peuvent être multiples. Les débats à leur propos vont bon train au Québec, au point d'oublier parfois que la crise des systèmes de santé s'étend à l'ensemble des pays développés. Les États-Unis, qui servent si souvent de point de comparaison, ne sont pas épargnés. Les «trente glorieuses» sont bien terminées.

Dans les débats sur l'avenir de notre système de santé, la question de la finalité n'est à peu près jamais abordée. Pourquoi une société choisit-elle de se doter d'un système de santé? Pour répondre à tous les besoins individuels de santé et combattre la mort de chacun de ses membres? Si oui, pourquoi la santé et la maladie exigent-elles un tel engagement de l'État, qui diffère d'autres secteurs de la vie collective?

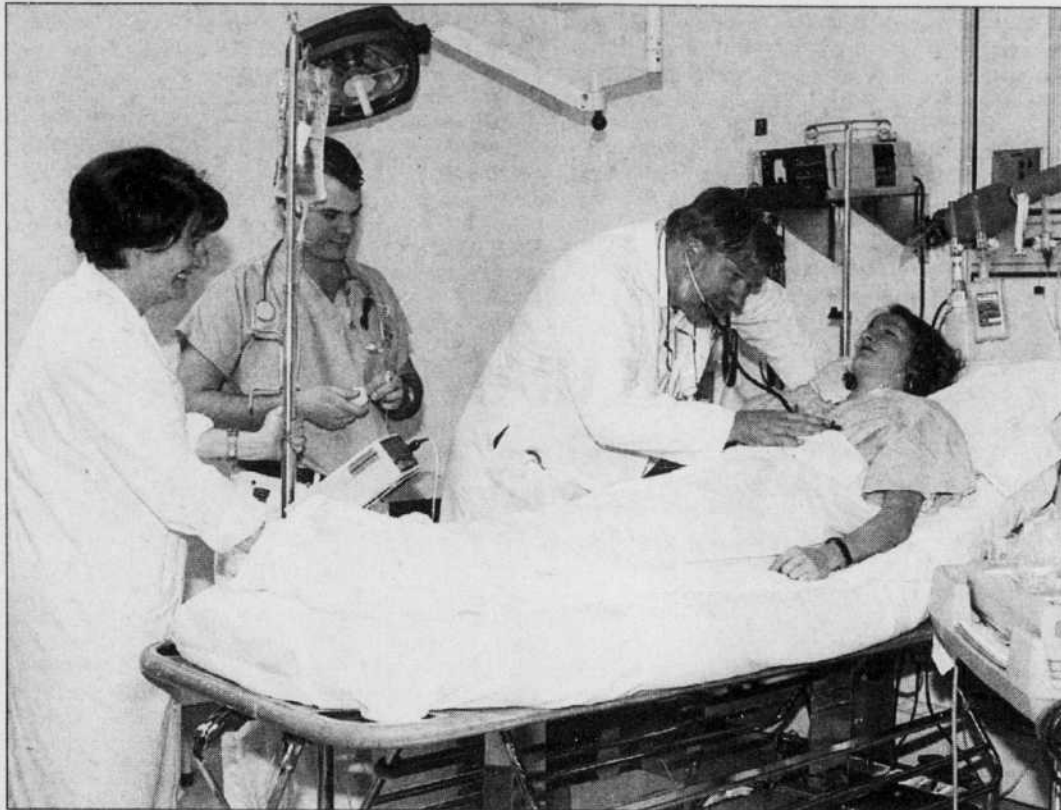
Ces questions ne sont pas nouvelles; elles ont été au cœur des débats qui ont donné naissance, il y a plus de 40 ans maintenant, à notre système de santé. Les principes fondamentaux retenus incarnaient le souci de contrer certaines inégalités économiques et le désir de fournir un niveau minimum de soins de santé à tous les citoyens. Le but consistait à aider les patients et leurs familles à faire face aux effets dévastateurs de la maladie sur le milieu familial et social. Cet intérêt pour la santé des citoyens ne surgissait pas d'un souci pour les droits individuels ou des préoccupations de groupes d'intérêts mais bien d'intérêts plus largement sociétaux. Le système n'avait donc pas pour but de prolonger la vie coûte que coûte ni d'utiliser tous les moyens technologiques disponibles pour maintenir les fonctions biologiques d'un patient. La santé de chacun représentait un bien collectif et s'inscrivait dans une perspective de prospérité collective.

Le patient, un consommateur

Depuis lors, le contexte s'est transformé. Les progrès médicaux sont devenus inséparables de la logique économique néolibérale. D'une part, l'idée du progrès indéfini anime la philosophie de la médecine actuelle. La dynamique qui habite le projet du génome humain le prouve à souhait. Les expressions que nous utilisons manifestent bien cette philosophie: conquête de la maladie, lutte contre la mort, espérance de vie de plus en plus longue. Nos capacités technoscientifiques croissantes nous rendent aptes à gagner la guerre contre la maladie et la mort. La vie et la santé n'ont pas de prix! D'autre part, ces avancées scientifiques et technologiques sont contrôlées par l'économie de marché qui, en pratique, détermine l'orientation et les modalités de ces avancées. On découvre alors le prix élevé des soins et de la guérison.

À cette première transformation s'en ajoute une seconde: la relation médecin-patient se conjugue maintenant sur le mode du rapport entre un fournisseur et un consommateur de soins. Ainsi, la relation médecin-patient telle qu'elle était dans le cadre de la médecine hippocratique ne tient plus. Le patient a désormais des droits et des exigences. Son autonomie correspond au choix du consommateur.

Quelles sont les conséquences de ces change-



Le service de santé qu'une société se donne doit-il viser le refus de la mort et le rejet de toute limite?

ments? Le contexte actuel oblige d'abord à constater que les grandes orientations qui ont guidé la création de notre système de santé sont devenues inopérantes. De plus, si les consommateurs exigent des traitements de pointe de la part des pourvoyeurs, l'augmentation constante des coûts force à reconnaître que la préoccupation dominante des gestionnaires du système est plutôt celle du contrôle de ces coûts. Ne pas le faire équivaudrait d'ailleurs à mettre en péril l'ensemble du système de soins. Les conséquences sur la responsabilité du médecin à l'égard de son patient sont aussi majeures. Hier encore, le médecin devait offrir à son patient les meilleurs soins possibles. Aujourd'hui, le contrôle des coûts fixe les choix médicaux, comme le veut la loi exigeant des budgets équilibrés de la part des hôpitaux.

Jusqu'où doit aller la solidarité?

La logique dans laquelle nous sommes engagés favorise les luttes de pouvoir des uns contre les autres. Seule une réflexion collective sur la finalité du système de santé pourra aider à sortir de ce cul-de-sac. Il faut de nouveau nous poser la question centrale: comme société, devons-nous nous soucier de manière particulière des personnes et des groupes qui sont fragilisés par la maladie et qui risquent ainsi d'être socialement marginalisés, sinon exclus? Si oui, quels moyens sommes-nous prêts à employer? Pour nous aider à sortir des impasses actuelles, il faut poser la question non pas à partir des droits des individus à recevoir tous les soins qu'ils croient nécessaires mais d'une préoccupation proprement éthique, celle de la solidarité. Jusqu'où doit aller cette solidarité? Quelles formes doit-elle prendre? Voilà les questions qu'il nous faut débattre publiquement.

Si nous ne posons pas la question de cette manière, les débats que nous aurons se résumeront à des luttes de pouvoir pour le contrôle du système.

De cette première question en découle une seconde. Les technologies biomédicales devenant de plus en plus performantes, le problème des limites va se

poser. Non seulement la médecine peut accomplir des miracles en guérissant des maladies hier encore fatales, elle possède aussi le pouvoir d'accroître les capacités (*enhancement*) intellectuelles, psychologiques et physiques de l'individu sans qu'il y ait maladie. Pensons ici à certains usages du Prozac, du Ritalin et du Viagra, à la chirurgie esthétique, sans oublier les possibilités qu'offrira la génétique. Au nom de quoi pourra-t-on contrôler l'usage de ces technologies qui n'attendent qu'une plus grande utilisation? La demande et les possibilités sont illimitées. Le service de santé qu'une société se donne doit-il viser le refus de la mort et le rejet de toute limite? Le sujet du vieillissement est ici incontournable. Jusqu'à maintenant, vieillir constituait un élément spécifique du développement de la personne. Aujourd'hui, on cherche à combattre le vieillissement par tous les moyens possibles. Nous sommes ainsi renvoyés à une autre question fondamentale: quelle humanité voulons-nous être?

Malgré l'infinité des possibilités techniques, la réalité de la limite s'impose à nous. Pour le moment, elle est dictée par la nécessité de contrôler les coûts, ce qui entraîne toutes sortes de luttes de pouvoir. Nous nous donnons ainsi l'illusion que, sans ce frein économique, tous les progrès biomédicaux seraient disponibles pour tous. Cette philosophie n'a pas de sens. Elle explique d'ailleurs le manque de compassion qui caractérise souvent les services de santé, l'accent étant mis sur la prolongation de la vie plutôt que sur la qualité de la vie des personnes malades. Il nous faut arriver à reconnaître que le système de santé n'a pas à répondre à tous les besoins individuels de santé ni à combattre la mort de chaque individu. Il s'impose de reprendre autrement la réflexion.

Une nouvelle instance pour débattre des choix

Les choix politiques qui seront faits dépendent d'objectifs implicites ou explicites reposant sur des valeurs. Je ne suis pas assuré, pour le moment, qu'ils seront fondés sur une réflexion concernant le sens que doit avoir un système de santé à l'aube du XXI^e siècle. Pour ce faire, il faudrait susciter des instances favorisant un débat permanent sur les questions de fond concernant les finalités d'un système de santé aujourd'hui. À côté des discussions de spécialistes à propos des meilleurs modes de financement, un débat permanent s'impose à propos du sens que doit prendre un système de santé. Il doit être le plus ouvert possible. Abordant les enjeux véritables qui découlent des progrès technologiques et sensible aux différentes valeurs qui animent les Québécois, il peut permettre de sortir de la logique d'affrontement qui caractérise le système actuel. C'est ainsi que toute la société pourra participer à reconstruire les finalités de son système de santé à partir de son propre contexte social et culturel.



Le bungalow du roi

Le bungalow est une maison, ce qui devrait nous faire réfléchir. Car la maison n'est pas une mince affaire dans les rêves immémoriaux d'une humanité qui se cherche un abri. Avoir un toit au-dessus de sa tête n'est pas rien. J'entends souvent des critiques faciles et paresseuses sur les bungalows. On les ridiculise, on trouve l'ambition petite et ce regard parfois dédaigneux n'est pas sans rapport avec le même discours sur la banlieue. Cette vision négative est un peu courte.

Le mot «bungalow» est anglais, mais sa phonétique curieuse nous rappelle à l'ordre des emprunts. Car, en réalité, les Anglais le prirent à l'indou. «Une petite maison avec jardin.» Cela, je crois, le décrit bien. Le bungalow interpelle en chacun de nous le désir profond d'au moins goûter aux privilèges des princes. Nous sommes plus rois que camarades, la citoyenneté a un rapport vicieux avec la monarchie.

Le bungalow représente la réalisation d'un rêve. Nous nous souhaitons à tous de bien réaliser nos rêves. Mais il se trouve que la réalisation d'un rêve coïncide souvent avec sa fin; chacun conviendra qu'il y a là un piège. Oui, le bungalow, l'humanité en a rêvé, il représente le bel abri, l'indépendance et le jardin, le refuge familial, le retranchement de sa lignée, il consacre l'érection des murs et des clôtures qui délimitent des royaumes privés. Dans le bungalow, le souverain devient domestique, le domestique devient souverain et les palais s'érigent en rangs d'oignons. Le terrain est privé, la vie devient privée, la vie privée sera sacrée. En Amérique, il n'est pas recommandé d'entrer dans un bungalow étranger, la nuit. Il en va du bungalow comme de l'auto. Dans la république, chaque citoyen possède son palais, son terrain, son carrosse. Le bungalow miniaturise la liberté, peut-être, mais il n'a d'autre but que de la célébrer.

Cependant, les petits châteaux de tout un chacun sont des cellules où l'on finit par la brader, sa liberté. Au sein d'une société dont l'économie fonctionne à l'hypothèque, nous savons tous ce qu'est un poids. Ces millions de petits Versailles, aux pelouses impeccables, connaissent le destin du grand palais original: ils deviennent vite un fardeau, un symbole de prétention, ils isolent les gens en les éloignant de l'intérêt commun, de la place publique et ils annoncent des temps durs. Ils sont familiaux mais anti-communautaires. Et les enfants grandissent qui les voient vite comme des prisons. Les enfants ne prennent pas la succession. Ils vendent les meubles, ils vendent la maison.

Grand damier qui consomme de l'espace et qui s'éloigne de la ville, la configuration bungalowue abrite bien des drames et des déceptions. Déjà, dans l'euphorie du bungalow, juste après la dernière guerre mondiale, un analyste aurait pu voir les signes annonciateurs du cul-de-sac. Se distinguer par son bungalow était devenu la grande affaire. Le *split level* fit des jaloux, la richesse se comptait par le nombre de portes de garage, par la longueur de son *drive way*, par la finition de son sous-sol. Mais ce fut un échec, semble-t-il. Il n'est rien qui vieillisse plus vite qu'un bungalow, comme si ce type de rêve s'usait en accéléré. L'espérance du bonheur y est très courte et la seule façon d'y vivre à l'aise serait de ne jamais plus en sortir. Comme le disait Pascal, le grand malheur de l'homme, c'est qu'il se sait pas rester tranquille dans son bungalow.

Mais opposer l'échec de ce grand rêve à la réussite d'un paradis centre-ville constituerait une belle erreur de jugement. Si le bungalow ne remplit pas ses promesses, la ville ne les remplit pas plus. Comme quoi la déception humaine est bien plus profonde qu'on ne le croit généralement. Pour comprendre, il faut regarder ailleurs: nous vivons tous notre modernité en nous reposant sur l'idée jamais remise en cause que la démocratie existe, que la république existe, que le citoyen, tous les citoyens sont bel et bien des citoyens, c'est-à-dire des membres à part entière d'une société devenue responsable. Nous savons que tout cela est aussi faux que le bungalow. L'humanité progresse à un pas plus lent que celui de la tortue, à un pas plus lent que celui d'une très vieille tortue qui trainerait son bungalow sur le dos.

La liberté n'est pas un projet simple. Nous cherchons tous le chemin du retour à la maison sans jamais, semble-t-il, le trouver. Dans les circonstances, il est bon de ne tenir à rien et de ne pas s'attacher à ses souvenirs, tout comme il est aussi bon de tenir feu et lieu pendant plusieurs générations et d'entretenir la maison maternelle comme on soigne la prunelle de ses yeux. Les deux penchants s'entrechoquent. Toutefois, la société moderne n'est malheureusement pas une société d'habitation. Elle multiplie les égarés et les sans abris. Nous avons acquis le droit à la vie privée et à la voie royale peut-être mais nous avons perdu le sens de la maisonnée. Il est impossible de réellement chauffer une maison sans âme ou un condo sans cœur. Trop isolé dans son confort, la personne finit par manquer d'air. C'est un problème de solitude avant d'être une question de construction. Nos projets sont grevés d'une hypothèque trop lourde. Le bungalow est un beau rêve et une belle réalisation. Encore faut-il donner vie à son toit. Or, il semble que, malgré tous les divertissements disponibles, tout le confort acquis, être roi ne suffit pas.

Sous mon gouvernement, je ferais une commission royale d'enquête sur la démocratie et les moyens à prendre pour être tous heureux.

SANTÉ



pour une thérapie de choc

«Il nous faut arriver à reconnaître que le système de santé n'a pas à répondre à tous les besoins individuels de santé ni à combattre la mort de chaque individu. Il s'impose de reprendre autrement la réflexion.»

de cette manière, les débats que nous aurons se résumeront à des luttes de pouvoir pour le contrôle du système.

De cette première question en découle une seconde. Les technologies biomédicales devenant de plus en plus performantes, le problème des limites va se

Quelle réussite éducative?

JACYNTHÉ PROULX
FRÉDÉRIC HATTON

Parents de Gabriel

Notre fils, âgé de 9 ans, est atteint d'une paralysie cérébrale légère. Maintenant en 4^e année, il est intégré depuis sa maternelle à l'école de quartier de la Commission scolaire de Montréal. Il éprouve des difficultés de motricité fine: gestes lents et calligraphie difficile. Différents intervenants ont donc recommandé l'utilisation d'un ordinateur en classe pour suppléer à ses problèmes d'écriture. Ainsi, depuis le mois de mai dernier, le plan d'intervention personnalisé de Gabriel est formel: pour réussir, il doit maintenant pouvoir utiliser en classe un ordinateur suffisamment performant et une imprimante.

À la fin de l'année dernière, l'école a installé un vieux ordinateur en classe pour lui. Cependant, il ne convient pas aux besoins de notre fils: il est extrême-

ment lent et l'écran est minuscule. Depuis le début de l'année, nous faisons des pieds et des mains auprès de la direction d'école, de la CSDM, du ministère et des spécialistes pour obtenir un appareil plus approprié. Et chacun se renvoie la balle ou se confond en excuses: désolé, je suis nouveau; désolé, nous étions débordés depuis la rentrée; désolé, si votre enfant allait à l'école spéciale, il aurait plus de services; désolé, l'enveloppe budgétaire ne nous permet de donner une allocation spéciale pour support informatique qu'aux enfants atteints d'une déficience motrice sévère, etc., etc. Finalement, hier, la commission scolaire a détenu un appareil de son 3^e sous-sol, ce qui devrait, selon elle, nous clouer le bec.

Des ordinateurs pour la direction

Pendant ce temps, Gabriel écrit, écrit et écrit sans rouspéter. Comme Gabriel est un petit garçon déterminé, il continue de travailler avec toute la volonté du monde.

Pendant ce temps, les directions d'école ont reçu des ordinateurs tout neufs, certains dormant encore dans leur emballage, car toutes les directions d'école recevront dorénavant leurs communiqués par courriel. Comme par hasard, pour qu'un directeur d'école reçoive des messages, on n'a pas besoin de creuser pendant des semaines pour déterrer un ordinateur du 3^e sous-sol. On trouve l'argent nécessaire pour acheter une belle machine toute neuve.

Pendant ce temps, Gabriel écrit, écrit et écrit sans rouspéter.

Sans parler de tous les autres besoins non satisfaits: orthophonie (le plan d'intervention prévoit deux heures par semaine et la commission scolaire octroie généreusement quatre heures dans l'année), accompagnement en classe (le service d'accompagnement en classe par un professeur itinérant, 1h45 par semaine, n'est toujours pas en place), etc.

Pendant ce temps, Gabriel chemine vers la réussite éducative.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Judith Lachapelle (science); Louise Leduc, Benoît Munger (responsable du site Web); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable); Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Berube (adjoint au directeur de l'information); Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa); Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paire (directeur); Brigitte Arsenault, Manon De Rome, Serge Laplante (Québec); Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Berubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE: Martine Aubin (directrice); Johanne Brien (responsable à la clientèle); Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs); Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative); Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes qui regroupe 122 groupes au Québec.

Cette révision des règles d'admissibilité et d'inscription au régime d'assurance maladie du Québec vise notamment à «actualiser ce règlement tout en réglant certains problèmes d'application et d'interprétation qui se posent actuellement», peut-on lire dans la présentation des modifications.

Au bureau de la ministre de la Santé, Pauline Marois, on ne pouvait hier justifier la période d'attente de trois mois imposée aux immigrants. Tout au plus, a-t-on précisé qu'il s'agit d'«une harmonisation avec la loi canadienne sur l'immigration et avec la façon de faire d'autres provinces». Un tel délai de carence existe déjà en Ontario et en Colombie-Britannique.

Or, comme le souligne M. Reichhold, le gouvernement ontarien exempté ses réfugiés contrairement aux intentions de Québec. Depuis 1995, 26 % des immigrants admis au Québec étaient des réfugiés, selon les chiffres du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI). «Ce qui nous inquiète particulièrement, ce sont les réfugiés sélectionnés qui ont vraiment besoin d'une couverture médicale lorsqu'ils arrivent», affirme M. Reichhold. Ce dernier craint les conséquences de cette réglementation notamment pour ce qui est de la prévention et surtout à l'égard des jeunes enfants ainsi que des femmes enceintes dont l'état nécessite un suivi médical. «Pourquoi faire cette discrimination envers un immigrant qui a été sélectionné par le Québec, qui s'installe ici, et qui va probablement, commencer à travailler au cours de ces trois premiers mois et payer des impôts?», questionne M. Reichhold. Selon les statistiques compilées par le MRCI, 73 % des immigrants projetaient travailler dès leur arrivée en 1999. Depuis cinq ans, le taux moyen d'activité s'établit à 71 %.

Actuellement, un nouvel arrivant a immédiatement accès aux services de santé. Il doit remplir un formulaire pour obtenir la carte-soleil et si, entre-temps, il doit recevoir des soins, l'immigrant peut se faire rembourser auprès de la RAMQ.

Au cabinet du nouveau ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration Sylvain Simard, on disait hier ignorer tout de cette réglementation, et ce, même chez le personnel qui assure la transition politique des dossiers. «Ce projet n'a jamais été porté à notre attention», a affirmé Dominique Olivier, attachée de presse de M. Simard.

Le projet de la RAMQ touche également d'autres clientèles, notamment les «snowbirds», ces retraités québécois qui fuient les rigueurs de l'hiver pour de longues périodes. Déjà en 1996, la RAMQ avait réduit l'indemnisation accordée aux personnes âgées malades à l'étranger avec, comme conséquence, une augmentation en flèche des primes d'assurance. Cette fois, la RAMQ révisé les conditions que doivent respecter ces personnes pour «conserver leur statut lors d'absences prolongées hors du Québec tout en ajoutant cette possibilité pour les travailleurs autonomes».

Par ailleurs, le règlement introduit des frais pour les renouvellements tardifs d'inscription, soit 15 \$. Pour les cartes volées, brisées ou perdues, un citoyen devra payer dorénavant 15 \$ plutôt que les 10 \$ actuellement exigibles.

Une réussite, dit le BAF

(Le Devoir) — La brigade d'autodéfense du français (BAF) a revendiqué dans la nuit de vendredi les attentats incendiaires commis contre trois cafés Second Cup du plateau Mont-Royal. Le groupe estime dans un communiqué reçu par *La Presse* que ces attentats constituent «une réussite en terme de coordination». Dimanche, le commandant André Durocher, du SPCUM, a indiqué que le contenu de ce communiqué serait analysé à la loupe. Les policiers n'envisagent aucune arrestation dans un avenir rapproché. L'enquête ne fait que commencer. Le BAF, un groupe d'activistes qui s'en prend aux commerces dotés d'une raison sociale anglaise, a déjà revendiqué une vingtaine d'attentats mineurs dans la métropole.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Après El Niño et La Niña, La Nada

Los Angeles (AP) — Lorsque le sud de la Californie disparaît sous les eaux, les climatologues s'entendent pour dire qu'El Niño en est la cause. Si les grandes plaines du sud-est sont en proie à la sécheresse, alors c'est La Niña qu'il faut blâmer. Mais qu'en est-il quand La Niña et El Niño ne sont pas là?

Pour la première fois en trois ans, la région tropicale de l'océan Pacifique n'est ni chaude ni froide et, lorsque les conditions sont neutres, les climatologues parlent de La Nada. Ils en sont alors à chercher tout autre indice pour déterminer la température de la planète dans les mois qui viennent. «Il nous faut bien admettre parfois que nous ne savons pas tout et qu'il vaut mieux se taire plutôt que de dire n'importe quoi», affirme William Patzert, un océanographe de la NASA.

Contrairement aux effets produits par El Niño (un courant chaud dans le Pacifique) et La Niña (un courant froid),

La Nada ne donne aucune indication sur le climat à venir. «Faire des prévisions météo dans ces conditions devient beaucoup plus difficile et même un véritable défi», explique Vernon Kousky, chercheur en météorologie pour le Centre des prévisions de l'Administration nationale américaine de l'atmosphère et des océans. Nos prévisions ne peuvent donc pas être aussi précises que lors des dernières années.

Les climatologues doivent alors étudier les statistiques historiques, des épisodes climatiques semblables dans le passé, pour avoir une idée du temps à venir. Cela dit, ils prévoient un hiver un peu plus chaud que la moyenne pour la majeure partie des États-Unis. Leurs prévisions sont moins fiables en ce qui concerne les États du nord, et évidemment le Canada, justement là où les bonnes prévisions météorologiques aident à décider combien d'huile à chauffage et de sel pour les routes il faudra acheter pour passer l'hiver.

BARAK

«Disposer des soldats, des véhicules blindés, et même des missiles, ne pourra en aucun cas apporter ordre et tranquillité»

SUITE DE LA PAGE 1

des instructions à l'armée et à la police pour qu'elles agissent avec fermeté dans les zones sous leurs responsabilités afin d'empêcher la violence», selon M. Shai.

Au moment même, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan rencontrait M. Arafat après s'être entretenu avec le chef de la diplomatie israélienne Shlomo Ben Ami, dans le cadre d'une mission de bons offices pour désamorcer la crise.

M. Arafat a indiqué qu'il rencontrerait à nouveau aujourd'hui M. Annan, à l'issue de leur rencontre de près de deux heures à Gaza. «Nous avons eu une rencontre très importante et nous allons continuer demain (aujourd'hui)», a déclaré M. Arafat lors d'une conférence de presse à l'issue de l'entretien. M. Annan doit également s'entretenir aujourd'hui avec M. Barak.

Sur le terrain, la violence, bien qu'en diminution, s'est poursuivie ce matin, faisant une soixantaine de blessés palestiniens en Cisjordanie, principalement dans des affrontements avec l'armée israélienne à Ramallah. En outre, deux militaires israéliens ont été légèrement blessés par des tirs palestiniens, selon un porte-parole militaire, qui a signalé d'autres tirs contre des soldats en cinq points de la Cisjordanie. Des échanges de tirs, qui n'ont pas fait de tués ou de blessés graves, ont été également signalés.

En Israël même et dans les deux parties de Jérusalem, des actes de vandalisme et des agressions se sont multipliés à l'encontre d'Arabes et de Palestiniens. Le maire de la ville sainte, Ehud Olmert, a dû lancer un appel aux habitants juifs leur demandant de ne pas agresser les Arabes.

Des émeutiers juifs avaient attaqué lundi soir des résidents arabes de Nazareth, la plus grande ville arabe d'Israël. Deux Arabes avaient été tués, sans que l'on sache toutefois s'ils l'avaient été par leurs assaillants ou par la police qui était intervenue. Dans la bande de Gaza, la situation, relativement calme dans la journée, s'est détériorée en début de soirée hier, des témoins faisant état d'un échange de tirs entre Palestiniens et soldats israéliens près d'une colonie juive dans le sud.

Appel au calme

De son côté, l'ancien premier ministre israélien et Prix Nobel de la Paix Shimon Peres a minimisé tout risque d'offensive d'Israël contre les Palestiniens après l'expiration de l'ultimatum. «Israël doit se préparer à l'auto-défense [...] nous n'allons pas être agressifs, ni attaquer les Arabes. Ce serait insensé et nous ne sommes pas comme ça», a déclaré Peres, aujourd'hui ministre de la coopération régionale, sur la deuxième chaîne de télévision israélienne.

Pour sa part, Ehoud Barak a appelé hier soir les citoyens juifs et arabes du pays à stopper les agressions mutuelles à la suite de la mort de deux Arabes israé-

liens la veille à Nazareth et une vague d'incidents violents. «J'appelle tous les citoyens de l'État à s'abstenir d'actes de violence. J'appelle les citoyens juifs à éviter à tout prix de s'attaquer à des Arabes et à leurs propriétés. Je demande aux citoyens arabes de ne pas suivre une minorité d'extrémistes», a déclaré le chef du gouvernement à la télévision publique. «Quiconque s'attaque à une minorité dans notre État juif et démocratique détruit la trame qui a permis aux juifs et aux Arabes de coexister depuis sa création il y a 52 ans», a martelé le premier ministre.

La violence «seule réponse» d'Israël

À Paris, le patriarche latin de Jérusalem, M^e Michel Sabbah, a estimé ce matin que la seule réponse qu'Israël apporte actuellement face aux Palestiniens est celle de la violence.

«Les autorités israéliennes doivent regarder les événements en face. Aujourd'hui elles considèrent ce qui se passe comme une émeute de plus. Leur seule réponse est la violence. Mais disposer des soldats, des véhicules blindés, et même des missiles, ne pourra en aucun cas apporter ordre et tranquillité. L'émeute ne sera pas maîtrisée», déclare M^e Sabbah dans un entretien au quotidien catholique français *La Croix*. «Les Israéliens doivent voir la véritable cause du conflit: un peuple palestinien privé de droit qui réclame sa liberté et sa dignité. Si le peuple palestinien s'est révolté c'est pour cela (...) Il faut redonner à ceux qui en ont été privés leurs droits», dit encore le prélat.

«Israël est un corps intrus»

Israël «est un corps intrus qui a été imposé de force et sera enlevé de force», déclare par ailleurs le chef spirituel du Mouvement palestinien de la Résistance islamique Hamas cheikh Ahmed Yassine, dans un entretien publié ce matin par le quotidien français *Le Figaro*.

Interrogé à Gaza quelques heures avant l'expiration de l'ultimatum lancé par le Premier ministre israélien Ehud Barak au Président palestinien Yasser Arafat pour faire cesser les violences, cheikh Yassine appelle les jeunes palestiniens à poursuivre la «résistance» face à «la machine de guerre israélienne. Il faut que nos enfants développent un mode de résistance», dit-il. Questionné sur la possibilité d'attentats en Israël, le dignitaire religieux répond que «toutes les terres palestiniennes sont un champ de résistance».

Enfin à l'adresse de M. Barak, cheikh Yassine, qui a passé plusieurs années en prison en Israël avant d'être libéré en 1998 dans le cadre d'un échange, déclare: «Je le prévois que la force ne dure jamais pour personne. L'histoire montre quelle fut la trajectoire de ceux qui l'employaient. Je lui dis: Attends de voir quel sera ton sort».

Le Hamas a proclamé à de multiples reprises dans le passé son intention de poursuivre le «jihad» (guerre sainte) jusqu'à la disparition d'Israël et l'établissement d'un État palestinien à sa place.

KOSTUNICA

SUITE DE LA PAGE 1

déjà dans les Balkans. L'administrateur de l'ONU au Kosovo Bernard Kouchner, un peu déçu que les sanctions soient levées sans référence aux quelque 1000 Kosovars albanais toujours détenus en Serbie, a souhaité que Kostunica fasse «un geste symbolique» en libérant au moins «quelques prisonniers».

Le Canada a également commencé à lever les sanctions qu'il avait imposées à la RFY, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. «M. Vojislav Kostunica ayant maintenant été investi comme président, le Canada est heureux de renouer ses liens traditionnels d'amitié avec la Yougoslavie», a affirmé le ministre en énumérant trois mesures spécifiques.

Des mesures ont ainsi été prises en vue de la reprise des discussions sur les accords bilatéraux, pour annuler l'interdiction qui pesait sur les investissements canadiens en RFY et pour autoriser à nouveau l'octroi de crédits par Ottawa aux entreprises exportant des produits canadiens dans ce pays, selon un communiqué.

Ottawa a rappelé que sa décision ne changeait rien aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU, notamment à l'embargo sur les armes, et qu'il continuait d'appuyer le gel des avoirs de l'ancienne Yougoslavie jusqu'à ce que les États successeurs s'entendent sur le partage de ceux-ci. Vendredi dernier, le premier ministre canadien Jean Chrétien avait indiqué que le Canada allait non seulement lever les sanctions contre la Yougoslavie mais lui offrir aussi une aide humanitaire et technique.

Élections le 19 décembre

Sur le plan politique, les partis représentés au Parlement serbe et l'Opposition démocratique de Serbie (DOS) de Kostunica sont tombés d'accord pour la tenue d'élections législatives anticipées le 19 décembre et en ont informé le président de Serbie Milan Milutinovic, un proche de Slobodan Milosevic.

En outre, selon Zoran Djindjic, un leader de la DOS, ils sont également parvenus à un accord «sur un vote de défiance au gouvernement serbe, ainsi que sur la formation d'un gouvernement de transition».

La popularité de la DOS est telle qu'elle devrait lui permettre, avec de nouvelles élections, de remporter dans le sillage de l'élection de M. Kostunica la majorité au Parlement de Serbie et d'élire un président serbe issus de ses propres rangs.

Au fil des heures hier, l'édifice construit par Slobodan Milosevic s'est peu à peu fissuré.

Le ministre serbe de l'Intérieur Vojko Stojiljkovic a tout d'abord annoncé sa démission devant le Parlement. «Je suis attaqué par les forces de l'OTAN et je suis fier que l'on sache que je suis une victime de l'OTAN», a proclamé à la tribune M. Stojiljkovic, un proche de Milosevic, inculpé comme lui pour crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI).

Dans l'après-midi, ce fut au tour du premier ministre yougoslave Momir Bulatovic d'annoncer sa démission, entraînant la dissolution du gouvernement fédéral. M. Bulatovic, originaire du Monténégro, a démissionné après consultations avec Vojislav Kostunica.

Le DOS exigeait également l'abrogation de lois répressives sur l'université et les médias, votées sous l'ère Milosevic. En dépit d'une manifestation devant le parlement de quelques milliers d'étudiants, les députés ont refusé de mettre à l'ordre du jour la question des universités.

Mais ils ont accepté d'étudier l'abrogation de la loi sur les médias qui permet au gouvernement d'infliger de lourdes amendes aux organes de presse. Par ce biais, Milosevic avait réussi à gêner, museler ou faire disparaître de nombreux journaux d'opposition et des télévisions privées.

Libération

Par ailleurs, Shaun Going, un Canadien de 45 ans détenu dans une prison militaire en Yougoslavie, où on le soupçonnait de terrorisme, pendant deux mois, a retrouvé sa liberté hier. Going jubilait, a indiqué Angela Bogdan, chargée d'affaires à l'ambassade canadienne à Belgrade.

Shaun Going, qui avait été arrêté le 1^{er} août en compagnie de son neveu, Liam Hall, âgé de 19 ans, et de deux Britanniques, a quitté le tribunal hier après s'être vu accorder une libération sous caution, sous une accusation réduite. Il est maintenant libre de quitter la Yougoslavie, a dit Mme Bogdan.

Selon la chaîne d'information continue Newsworld de CBC, la caution a été fixée à 4500 \$ et l'avocat de M. Going a estimé peu probable que son client soit jamais cité à procès.

Des soldats avaient affirmé avoir trouvé du matériel explosif, comme des détonateurs, dans la voiture des quatre hommes à leur retour de vacances au Monténégro, la plus petite des deux républiques yougoslaves.

GOUPIL

SUITE DE LA PAGE 1

Présentant le Québec comme un premier de classe en matière de réadaptation des jeunes, la ministre a indiqué qu'il serait plus à propos d'étendre à l'ensemble du Canada les méthodes québécoises que de durcir l'actuelle loi. Mme Goupil a rappelé que le Québec connaissait le plus faible taux d'incarcération juvénile, de délinquance juvénile et de judiciarisation des cas jeunesse.

Les propos tenus par le ministère fédéral de la Justice le 19 septembre selon lesquels le Québec n'a pas de leçon à donner à quiconque, étant parmi les provinces qui envoient le plus de mineurs dans les tribunaux pour adultes, ont déplu à la ministre qui les rejette avec véhémence. Mme Goupil a émis des doutes sur la validité des chiffres qu'une fonctionnaire fédérale a brandis en conférence de presse à la fin du mois dernier. Alors qu'il est formellement interdit par le Code criminel d'envoyer des jeunes de moins de 14 ans en cour pour adultes, a noté la ministre Goupil, «les mêmes statistiques montrent que six jeunes de moins de 14 ans ont été transférés au cours des huit dernières années».

Selon le Centre canadien de la statistique juridique, pas moins de 24 jeunes au pays dont au moins quatre de moins de 13 ans auraient à ce jour été entendus par un tribunal pour adulte. «C'est impossible, la loi nous interdit de le faire, s'est exclamée la ministre. On ne peut tout simplement pas être d'accord avec ces statistiques.» Au cabinet de Mme McLellan, on ne pouvait expliquer comment des jeunes de moins de 14 ans pouvaient être ainsi transférés, reconnaissant l'illégalité du geste.

Lors de la conférence de presse du 19 septembre, le gouvernement fédéral avait également présenté des sondages selon lesquels 49 % des Québécois sont d'accord avec le projet de loi. Cela fait dire à la ministre Goupil qu'«il est facile, à renfort de résultats de sondages d'opinion publique manifestant des inquiétudes par rapport aux comportements des jeunes, de proposer une législation plus répressive. Il s'agit là d'une stratégie peu coûteuse qui peut offrir des bénéfices en termes de gains électoraux. Il est cependant beaucoup plus difficile de s'attaquer aux conditions socioéconomiques dans lesquelles se retrouvent les jeunes et qui peuvent contribuer à leur criminalité».

Les amendements proposés par les libéraux fédéraux, notamment en réaction aux demandes du Québec, ne satisfait en rien Mme Goupil qui estime que «la philosophie de répression» est toujours présente dans le projet de loi. «Peut-être enlève-t-on un wagon du train mais ce dernier file toujours dans la même direction, c'est-à-dire la répression des jeunes», s'est-elle désolée. Or rien actuellement ne commande un durcissement de la loi, la criminalité juvénile étant en baisse depuis huit ans au Canada, a-t-elle précisé.

La ministre se désole de l'entêtement du gouvernement fédéral qui ne semble vouloir en faire qu'à sa tête. Elle rappelle à cet égard les démarches insistantes du Québec, la lettre du premier ministre Lucien Bouchard à son homologue fédéral et la résolution unanime de l'Assemblée nationale en date du 1^{er} décembre 1999.

Mme Goupil a tenu ses propos au moment même où le projet de loi est bloqué à la Chambre des communes et pourrait, si des élections étaient déclenchées cet automne, mourir au feuillet. Joint vendredi, le cabinet de la ministre de la Justice fédérale Anne McLellan a en effet confirmé que le projet de loi C-3 serait tout bonnement retiré si le premier ministre Jean Chrétien appelait la population aux urnes pour le mois de novembre, comme le laissent entendre certaines rumeurs.

Cette situation est en fait le résultat des manœuvres du Bloc québécois qui, par les 3133 amendements qu'il a proposés, a ralenti le processus parlementaire au point d'empêcher le fédéral d'adopter la loi d'ici le 27 novembre, c'est-à-dire la date possible des prochaines élections selon le scénario qui circule actuellement à Ottawa.

L'attachée de presse de la ministre, Farah Mohamed, en a profité pour enjoindre au Bloc de retirer ses nombreux amendements pour que Mme McLellan puisse avoir toute la latitude pour adopter cette nouvelle loi sur les jeunes contrevenants. Or le responsable de ce dossier au Bloc, Michel Bellemare, a affirmé au *Devoir* vendredi qu'«il est clair que les amendements ne seront pas retirés» tant et aussi longtemps que la ministre ne permettra pas au Québec d'échapper à cette loi. «Si elle dit oui, je les retire. Sinon, je les maintiens. C'est tout ou rien.»

MOTARDS

SUITE DE LA PAGE 1

Deux sorties publiques coup sur coup pour des organisations qui ont l'habitude de préférer l'ombre aux feux de la rampe. A quoi et à qui sert cette opération de relation publiques? Car il est bel et bien question de relations publiques ici. En règle générale, les accords tacites entre acteurs du monde interlope sont conclus ou brisés sans que le public n'en soit informé. D'où vient cette urgence de publicité? Mauvaise conscience (criminelle) après l'attentat contre Michel Auger? Crainte d'une loi antigangs? Campagne d'image?

Même les Claude Poirier de ce monde, si informés soient-ils, ne peuvent répondre avec certitude. Mais une chose est claire. À l'instar des politiciens et des policiers, les motards ont un programme secret. Le lobbying fait partie de leur arsenal de guerre. Les Hells n'ont-ils pas hissé le drapeau canadien et pris position pour le NON, au nom du libre marché, lors du référendum de 1995?

Jean-Pierre Ferland et Ginette Reno ont chanté cet été lors du mariage d'un membre en règle des Hells. Et le public l'a su. Une photo de l'ex-premier ministre Robert Bourassa et de Maurice «Mom» Boucher bras dessus, bras dessous, a trouvé son chemin jusque dans les pages d'*Allô police*. M. Boucher et ses acolytes ne manquent pas un combat de boxe au Centre Molson. En région, il n'est pas rare de voir des membres en règle des Hells, les couleurs en évidence, accoudés au bar avec de simples clients.

Selon le journaliste Yves Lavigne, la «Big Red Machine» s'est lancée dans une quête de légitimité comme l'ont fait les grandes organisations du crime de tout temps.

Ces opérations de charme ne sont pas uniques au Québec. Le fondateur californien des Hells Angels, Sonny Barger, a publié une autobiographie qui devrait faire l'objet d'une adaptation au cinéma par Tony Scott (*The fan, Top Gun, Beverly Hills Cop II, True Romance*). Le film doit être tourné avec la participation et l'approbation du club, une première. M. Barger s'est doté d'une personnalité «com» et vend sur Internet une foule de petits souvenirs. Plusieurs sections des Hells sur la planète en font autant. Au Danemark, deux représentants des Hells et des Bandidos ont annoncé l'accord de paix intervenu en 1997 lors d'une émission de télé populaire.

Cette quête de légitimité est tout aussi inquiétante que la trêve. L'une et l'autre donneront des ailes à une organisation qui vole déjà bien haut.